



PERCEPTIONS DES MALIENS

SUR LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES
DE SOUTIEN À LA PAIX

Juillet 2023



**FRIEDRICH
EBERT 
STIFTUNG**

PERCEPTIONS DES MALIENS

SUR LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES
DE SOUTIEN À LA PAIX

ISBN: 978-99952-75-34-1

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Présentation des parties | 5 |
| Liste des abréviations | 6 |
| Résumé exécutif et recommandations fortes | 7 |
| 1. Introduction | 9 |
| 2. RESULTAT | 11 |
| 2.1 Perceptions des Malien(ne)s sur les mandats des IPSO | 12 |
| 2.2 Critères de succès et d'échec des IPSO | 13 |
| 2.3 Conditions de sortie des IPSO..... | 14 |
| 2.4 Situation politique et sécuritaire sans les IPSO | 15 |
| 2.5 Rôles des IPSO dans les transitions politiques..... | 16 |
| 2.6 Relations entre les IPSO et les parties non-étatiques..... | 17 |
| 2.7 Relations entre les IPSO et les collectivités territoriales | 17 |
| 2.8 Relations entre les IPSO et l'État malien | 19 |
| 2.9 Rôles des IPSO à la transition..... | 20 |
| 2.10 Rôles des IPSO dans la consolidation de la démocratie..... | 20 |
| 2.11 Perceptions de la société civile sur les IPSO..... | 21 |
| 2.12 Relations entre les IPSO et la société civile | 21 |
| 2.13 Relations entre les IPSO et les leaders religieux et les légitimités traditionnelles | 22 |
| 2.14 Attentes de la société civile envers les IPSO | 23 |
| 3. Discussions..... | 24 |
| 4. Conclusion | 26 |
| 5. Remarques sur la méthodologie | 27 |
| 5.1 Méthodique | 29 |
| 5.2. Considérations éthiques..... | 30 |
| 5.3 Caractéristiques sociodémographiques des participants | 31 |
| 6. Références | 31 |
| 7. Catalogue de critères pour les opérations internationales de soutien à la paix (IPSO) ... | 35 |



LISTE DES FIGURES

| | |
|--|----|
| Figure 1 : situation géographique et administrative du Mali | 27 |
| Figure 2 : Répartition des participants en fonction du sexe | 31 |
| Figure 3 : Répartition des participants en fonction de l'âge | 31 |
| Figure 4 : Répartition des participants selon le niveau d'études | 32 |
| Figure 5 : Répartition des participants selon la profession ou le secteur d'activité..... | 32 |

Remerciements

La FES remercie très sincèrement l'EMP-ABB à travers le CARESS pour l'accomplissement de son contrat d'engagement avec la FES quant la collecte des données (méthodologie) et la rédaction du présent rapport.

Clauses de responsabilité

Les opinions exprimées dans cette étude ne sont pas nécessairement celles de la FES.



LISTE DES ABRÉVIATIONS

CEDEAO : Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest

EMB-ABB : École de Maintien de la Paix – Alioune Blondin Beye

EUCAP-Sahel-Mali : Mission de soutien aux capacités de sécurité intérieure maliennes

EUTM : Mission de formation de l'Union européenne au Mali

FAMa : Forces armées maliennes

FDS : Forces de défense et de sécurité

FES : Friedrich-Ebert-Stiftung

IPSO : Opération(s) internationale(s) de soutien à la paix

MINUSMA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali

MISMA : Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine

UA : Union Africaine

RÉSUMÉ EXÉCUTIF ET RECOMMANDATIONS FORTES

Près d'une décennie depuis le début de leur présence dans le pays, les principaux partenaires sécuritaires étrangers du Mali ont vu leurs relations se dégrader avec leur hôte. Les circonstances, causes et dynamiques de cette évolution soulèvent un certain nombre d'interrogations auxquels les décideurs et les observateurs tentent de trouver des réponses. Pour étayer et comprendre cette évolution des relations entre le Mali et ses partenaires, une approche exclusivement qualitative fut privilégiée dans un cadre réflexif et flexible à travers l'usage d'entretiens semi-directifs auprès d'acteurs directement concernés par les opérations de soutien à la paix. Les résultats donnent un aperçu sur les perceptions des opérations internationales de soutien à la paix et notamment leurs mandats, leurs critères de succès et d'échec, leurs conditions de sortie, leurs rôles dans les transitions politiques et leurs relations avec l'État, les groupes armés, les collectivités territoriales et la société civile. Ils pourraient servir de base aux futures stratégies, politiques, conventions et accords en lien avec les opérations internationales de soutien à la paix et améliorer leur acceptation par les populations. En conséquence, ils pourraient contribuer à la paix, la sécurité et le développement durable au Mali, au Sahel et dans le reste du monde.

Dans la présente étude, elle a permis de recueillir les perceptions des Malien(ne)s et de retenir que celles-ci ne sont pas toujours homogènes. Par exemple, elle a montré que les Malien(ne)s sont divisés sur des questions en lien avec les scénarios politiques et sécuritaires envisageables après le départ des IPSO, les rôles des IPSO dans la consolidation de la démocratie et les rôles des IPSO dans les transitions politiques.

L'approche qualitative utilisée dans cette étude a aussi permis de retenir que les Malien(ne)s accordent une grande importance à l'amélioration de la situation sécuritaire et attendent des IPSO des résultats concrets et perceptibles sur le terrain en matière de sécurisation des personnes et des biens, et plus largement la restauration de la paix. L'étude a également permis de comprendre que la société civile peut être un acteur important dans la conception, la mise en œuvre, l'évaluation et le suivi du mandat, des missions et des objectifs des IPSO. Elle a aussi montré la nécessité de renforcer la collaboration avec les leaders religieux en raison de leur influence au sein de leur communauté et de leur capacité de mobilisation.

L'étude a démontré que les forces françaises Serval et son successeur Barkhane ainsi que la MINUSMA restent les IPOS les mieux connues des Malien(ne)s.

Sur la base des résultats de l'étude, les recommandations suivantes sont formulées :

1. Créer un cadre de concertation dynamique entre l'État malien et les IPSO afin de définir des orientations stratégiques communes et permettre une synergie d'action.
2. Assurer l'adéquation du mandat des IPSO avec les besoins sur le terrain ;
3. Permettre un réajustement permanent du mandat en fonction de l'évolution de la situation ;
4. Proposer un calendrier indicatif sur le retrait éventuel de la MINUSMA ;

6. Réviser le mandat de la MINUSMA afin de lui accorder un mandat plus robuste contre les groupes terroristes ;
7. Accorder plus de moyens financiers et humains à la communication afin de permettre aux IPSO de donner plus de visibilité à leurs activités et lutter contre la désinformation ;
8. Renforcer les mandats en matière de protection des catégories vulnérables (femmes, jeunes, personnes handicapées et autres groupes marginalisés).
9. Impliquer la société civile dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des mandats des IPSO afin de mieux les définir et adapter leurs activités aux besoins des populations ;
10. Soutenir la transition politique dans le but d'organiser des élections crédibles et apaisées
11. Renforcer la coopération avec les leaders religieux et les légitimités traditionnelles.
12. Se concerter avec le gouvernement malien avant toute annonce officielle de retrait ;
13. Coopérer avec toutes les composantes de la société civile pour élaborer les modalités de retrait ;
14. Veiller à la préservation des infrastructures socio-économiques et permettre la conservation des emplois créés par la présence des IPSO.

1. INTRODUCTION

Le Mali est en proie depuis plus d'une décennie à une crise multidimensionnelle dont l'une des manifestations a été la perte du contrôle sur certaines parties de son territoire conquises par des forces comprenant des mouvements indépendantistes et des groupes armés musulmans. D'autres manifestations de cette crise incluent la prolifération des groupes armés terroristes et d'autodéfense, la prolifération des armes, la multiplication des actes terroristes et des conflits inter et intracommunautaires dans des zones habituellement épargnées par l'insécurité, l'accentuation des trafics et de la criminalité organisée transfrontaliers, la hausse des déplacements forcés avec l'augmentation rapide et progressive du nombre de personnes déplacées internes et de réfugiés, l'accentuation des pertes en vie humaine de plus en plus prononcée chez les populations civiles et l'accroissement du nombre de victimes civiles (Pollichieni, 2021; Nsaibia & Weiss, 2020; Weiss, 2019; Tobie & Sangaré, 2019 ; McGregor, 2017; Cissé et al., 2022; Assanvo et al., 2019; MINUSMA, 2022 ; Oxford Analytica, 2022). Ces manifestations ne sont pas exhaustives, signe que cette crise est l'une des pires que le pays ait connu depuis son accession à l'indépendance.

En réponse à cette crise, le pays a bénéficié de plusieurs appuis dont celui de la France qui est intervenue militairement en 2013 pour stopper l'avancée des groupes djihadistes à travers l'opération Serval (Spet, 2015; Notin, 2014). Cette intervention a été appréciée par les Maliens qui ont à plusieurs occasions exprimé leur reconnaissance à la France et déploré la perte des soldats français tombés dans leurs efforts pour la paix et la sécurité au Mali. Le pays a aussi bénéficié de la mise en place de la MISMA puis de la MINUSMA. En effet, en avril 2013, le Conseil de Sécurité des Nations-Unies a approuvé la création d'une force internationale, la MINUSMA, regroupant des contingents issus des pays membres de l'Organisation des Nations-Unies (Tardy, 2013). L'Union Européenne est également venue en appui au Mali notamment sur le plan logistique avec le déploiement de l'EUTM et de EUCAP-Sahel-Mali pour renforcer les capacités des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) du Mali (Jayasundara-Smiths, 2018) et sur le plan opérationnel avec la mise en place de la force Takuba (Guichaoua, 2020). Le pays a aussi bénéficié de l'accompagnement de ses voisins du Sahel (Mauritanie, Burkina-Faso, Niger et Tchad) à travers la Force Conjointe du G5 Sahel qui a vu le jour en 2014, avec le soutien de la France (Dieng, 2019). En plus de ces appuis, le Mali a bénéficié de plusieurs autres appuis de la part de ses partenaires. Cela a été démontré par une étude conduite par le Centre d'Analyse et de Recherche de l'Espace Sahélo-saharien Modibo Goïta (CARESS) qui a identifié plus de 40 partenaires multilatéraux et bilatéraux qui sont intervenus dans la formation des FDS entre 2013 et 2021 (CARESS, 2022).

Cette superposition des appuis et des partenaires n'a pas conduit à une superposition des résultats et la dégradation de la situation s'est poursuivie conduisant les Maliens à réclamer leur autonomie et à s'insurger contre certaines formes de gouvernance et certaines pratiques jugées trop coloniales et irrespectueuses de la part de certains partenaires. C'est ainsi qu'ils ont dénoncé la gouvernance du Président Ibrahim Boubacar Keita et exigé son départ. C'est aussi de cette manière qu'ils ont bien accueilli les changements anticonstitutionnels dans la gouvernance du pays et exprimé à plusieurs reprises leur désir d'indépendance. Dès lors, les partenaires qui avaient été accueillis en pompe ont commencé à bénéficier d'un autre type de

regard (Tull, 2021 ; Bansept & Tanenbaum, 2022). C'est ainsi que le Mali a exigé une révision de certains termes de la collaboration militaire avec la France. C'est dans la même logique que la France n'a pas été suppliée quand elle a annoncé de manière unilatérale l'arrêt de son soutien aux opérations militaires conduites par les FAMa. C'est aussi dans la même veine que les rapports du Mali avec les organisations régionales (Union Africaine) et sous régionale (CEDEAO) se sont dégradés conduisant à des sanctions qui ont été jugées au Mali et par les Maliens comme étant des sanctions illégales et illégitimes (Zevounou, 2022). Quoique ces sanctions ont été levées, elles ont contribué à entacher l'image de ces organisations et accroître les contestations à leur encontre. Certains observateurs les jugeant trop loin des préoccupations des peuples qu'elles sont censées protéger et manipulées par certains partenaires qui n'ont pas réussi à protéger les sahéliens contre les forces qu'elles étaient venues combattre (Boutaleb, 2022). Les rapports avec la force spéciale européenne Takuba se sont également dégradés et surtout lors de l'épisode opposant le Danemark au Mali au mois de janvier 2022. En effet, le Mali a demandé au Danemark de retirer ses troupes suite à un déploiement jugé intempestif et non autorisé. Ce bras de fer a mené au retrait militaire du Danemark de la force Takuba (Zevounou, 2022). Au même titre, les rapports entre la MINUSMA et le Mali sont devenus conflictuels¹, conduisant le pays à interdire l'accès à certaines parties de son territoire à cette mission. L'épisode des 49 militaires ivoiriens symbolise également la dégradation des rapports avec les partenaires, comme l'incident entre l'Allemagne et le Mali la symbolise. Un autre épisode qui symbolise cette dégradation des rapports avec les partenaires est le retrait du Mali du G5-Sahel suite à une série de divergences avec cette organisation (Oxford Analytica, 2022).

Face à ces constats dans les changements de mentalité et de gouvernance, au désir d'indépendance et à la détermination des Maliens à être les principaux acteurs des décisions concernant leur pays et leurs collaborations, il était important de comprendre leurs perceptions sur les opérations internationales de soutien à la paix. La présente étude s'est proposée d'étudier celles-ci en espérant que les résultats de l'étude seraient d'une grande utilité pour les stratégies, politiques, conventions et accords en lien avec ces opérations. En d'autres termes, ils pourraient les orienter et contribuer à leur inscription sur la trajectoire des préoccupations des populations pour qui ils sont développés. Ils pourraient aussi contribuer à améliorer l'acceptation par les populations des actes programmés et posés par les différentes opérations, toute chose pouvant contribuer au succès de ceux-ci et par conséquent à la paix, la sécurité et le développement durable au Mali, au Sahel et dans le reste du monde.

1 Entre temps, le Mali a demandé le retrait immédiat de la MINUSMA du Mali. Cette demande a été actée par le Conseil de sécurité des Nations Unies à travers la résolution 2960 à travers laquelle le Conseil de Sécurité demande à la Mission de commencer immédiatement, à compter du 1er juillet 2023, la cessation de ses opérations, le transfert de ses tâches, ainsi que la réduction et le retrait de son personnel avec l'objectif d'achever ce processus d'ici au 31 décembre 2023.

2.

RESULTAT

Les résultats de l'étude montrent que les IPSO les plus connus sont la force française Barkhane, la MINUSMA, l'EUTM, EUCAP-Sahel-Mali et la force Takuba. Ils montrent aussi que la force française Barkhane et la MINUSMA sont plus connues que les autres. L'extrait suivant illustre bien ces résultats :

« C'est la MINUSMA que nous connaissons comme mission de la paix. Elle est là depuis que la crise sécuritaire a commencé. On a vu cette mission s'installer au Mali. Au-delà de la MINUSMA, il y avait Barkhane aussi qui peut être considérée comme une mission de maintien de la paix. Il y a eu Serval aussi avant Barkhane » (un représentant de la presse interrogé à Bamako).

Pour les participants, les activités de ces différents IPSO sont en lien avec la sécurisation du territoire, des biens et des personnes. Les participants ont aussi mentionné les formations conduites par les missions européennes (EUTM et EUCAP-Sahel) comme l'illustre l'extrait ci-après : *« Quant aux autres missions comme EUCAP-Sahel-Mali et l'EUTM, c'est pour appuyer le Mali dans le cadre de la formation militaire »* (un représentant des élus interrogé à Bamako). Interrogés sur leurs attentes par rapport aux IPSO et leurs activités, ils ont surtout évoqué la stabilisation et le retour à la paix, une paix qui a été décrite comme la fin de l'insécurité, du terrorisme et des conflits communautaires qui tourmentent le pays depuis plus d'une décennie.

Par rapport aux mandats et aux missions des IPSO, plusieurs participants ont précisé qu'il s'agit de la stabilisation du pays pour la MINUSMA et du renforcement de capacité des forces de défense et de sécurité pour l'EUTM et EUCAP SAHEL MALI. Les mandats et les missions de la Force française Barkhane et de Takuba n'ont pas été évoqués. Les objectifs des IPSO, du point de vue des participants, sont la lutte contre l'extrémisme violent, le terrorisme et la criminalité organisée et transfrontalière ; le changement climatique ; la migration irrégulière et la pandémie de la COVID-19. La force Barkhane et la MINUSMA ont été identifiées comme des IPSO ayant pour objectif de mettre fin à la menace terroriste. Concernant la lutte contre la migration irrégulière, le changement climatique et la lutte contre la pandémie de la Covid-19, le rôle de la MINUSMA a souvent été mis en avant, comme le montrent les extraits suivants :

« Ils (la MINUSMA) ont un très grand rôle. Ils ont même des gens qui s'occupent spécialement des problèmes de migration [...] Surtout la Covid-19, ici ça ne vaut même pas une année, ils ont apporté leur soutien avec du gel, toutes les choses nécessaires pour que les gens puissent se protéger contre la Covid-19 » (un représentant de l'Etat interrogé à Tombouctou)

« La dynamique des conflits induits par le climat ou la migration irrégulière, et la pandémie ; je dirais qu'ils font des gestes, par exemple, la sensibilisation en même temps ils donnent des matériels nécessaires, ou ils donnent des matériels pour faire face à ces choses-là, par exemple, au moment du coronavirus, ils avaient des masques, des gels hydroalcooliques et beaucoup de sensibilisation surtout » (un représentant du secteur privé interrogé à Tombouctou)

« Ils (la MINUSMA) jouent un rôle aussi parce qu'ils mettent l'accent sur la vaccination » (un représentant de la société civile interrogé à Tombouctou).

Pour ce qui concerne les réalisations des IPSO, les participants ont noté les efforts matériels, financiers et humains consentis par Barkhane et la MINUSMA, comme le souligne le passage ci-après : *« Je pense qu'ils sont en train de faire leur mieux »* (un représentant du secteur privé interrogé à Tombouctou).

2.1 Perceptions des Malien(ne)s sur les mandats des IPSO

Les mandats des IPSO sont perçus différemment par les participants. Pour les uns, les perceptions sont positives. Pour les autres, elles sont plutôt négatives. Les perceptions positives sont soutenues par les efforts matériels, financiers et humains consenties ainsi que les pertes subis par les IPSO dans lutte contre le terrorisme et la criminalité ; en particulier la sécurisation du territoire, des personnes et leurs biens. Les extraits d'entretien suivants permettent d'illustrer notre propos :

« Je dis que c'est adéquat parce que vous savez que dans notre pays, nous qui sommes dans la cinquième région dans le cadre de lutter contre la criminalité, ils sont en train de nous aider beaucoup bien vrai que la population est novice le contexte, nous qui connaissons les choses nous savons qu'ils sont en train de nous aider beaucoup » (un représentant des leaders religieux interrogé à Mopti)

« Ces mandats sont adéquats dans la mesure où ils contribuent au progrès de la lutte contre le terrorisme » (un représentant des leaders religieux interrogé à Tombouctou).

Elles sont aussi soutenues par les dimensions économiques et sociales couvertes par les IPSO, notamment la création d'emplois et la construction d'infrastructures socio-économiques de base servant aux populations dans certaines zones : *« Ces missions sont également des moyens de développement pour un pays. Ils amènent tout ce qui est comme emploi, ressources, comme développement, comme projet »* (un représentant de l'Etat interrogé à Bamako). Elles sont également soutenues par la protection des catégories vulnérables telles que les femmes, les personnes handicapées et les groupes marginalisés. Les extraits d'entretiens qui suivent permettent de renforcer notre propos :

« La MINUSMA l'a fait en créant une division, une unité chargée des questions politiques qui travaille avec la société civile malienne. Il y a une division spécifique du genre qui travaille avec les organisations féminines et les jeunes » (une représentante de la société civile interrogée à Bamako)

« On a eu un séminaire avec la MINUSMA, en présence de beaucoup d'imams maliens, il était question de la protection des femmes en situation de conflit, en période de conflit » (une représentante de la société civile interrogée à Bamako). « Les groupes marginalisés sont pris en compte car dans chaque mandat il y a des programmes qui visent des groupes marginalisés tels que les femmes, les hommes, les enfants » (un représentant des leaders religieux interrogé à Gao).

Les perceptions négatives sont soutenues par l'incompréhension des rapports entre les IPSO et certains groupes armés (séparatistes et terroristes), le caractère inoffensif des mandats notamment ceux de la MINUSMA, le manque de résultats concrets perceptibles dans le domaine de la paix et de la sécurité, la non prise en compte de la criminalité organisée, l'inadéquation entre le nombre d'IPSO présents et les résultats insuffisants enregistrés dans le domaine de la paix et de la sécurité, la non prise en compte de certaines couches vulnérables et l'ingérence de certains IPSO qui profitent selon les participants de la situation pour imposer leurs volontés aux maliens et à leur État. Les extraits d'entretiens suivants peuvent à cet effet être mis en avant :

« On écrit dans le document que la mission est venue pour stabiliser mais on a vu comment ils protègent les rebelles même les terroristes. On se dit, « est-ce que c'est pour aider ou faire du Mali la Somalie ou l'Afghanistan » (la présidente d'un réseau d'associations interrogées à Bamako)

« Ces mandats sont inadéquats... parce qu'ils sont là pour la protection des personnes et des biens ; ces mandats sont là, leur objectif c'est de protéger les personnes et les biens et non de combattre soient disant les djihadistes ou les terroristes dans le pays » (un représentant de la société civile interrogé à Tombouctou)

« La MINUSMA, elle ne doit pas rester comme une force qui est là, une force qui ne participe pas au combat, non. Elle doit participer au combat, au combat » (un représentant de l'Etat interrogé à Bamako)

« Ils n'ont pas tenu compte de la situation de vulnérabilité des femmes pour pouvoir agir en conséquence » (une représentante de la société civile interrogée à Bamako).

2.2 Critères de succès et d'échec des IPSO

Parlant des critères, les participants ont surtout évoqué les résultats dans le domaine de la paix, de la stabilité et de la protection des civils et de leurs biens. Ainsi, les résultats positifs sont décrits comme un critère de succès et les résultats négatifs comme un critère d'échec. Les IPSO qui enregistrent des résultats positifs ou satisfaisants dans le domaine de la paix, de la stabilité et de la protection des civils et de leurs biens sont de ce fait considérés comme des

acteurs qui réussissent leur action et ceux qui enregistrent des résultats négatifs comme des acteurs qui échouent dans la conduite de leur action. Les attentes des participants sont claires sur cette question. Les participants ont aussi évoqué la collaboration entre les IPSO et le pays hôte et expliqué que la qualité de cette collaboration est un critère de succès ou d'échec. À ce propos, plusieurs participants ont indiqué que les IPSO sont dans le pays pour accompagner l'État et non pour le combattre comme l'illustre cet extrait d'entretien : « On ne peut pas venir imposer un diktat à un Etat souverain mais ; si vous venez en tant que partenaire dans le cadre d'une bonne collaboration ; vous devrez vraiment collaborer avec cet État » (un représentant de l'Etat interrogé à Bamako).

La communication a aussi été citée parmi les critères d'évaluation des IPSO, de même que la prise en compte des préoccupations des populations. Ils ont estimé à ce niveau que les IPSO qui ne communiquent pas sur leur action et qui ne prennent pas en compte les besoins des populations dans leur action ne peuvent pas réussir leur mission qui est celle d'instaurer la paix, la sécurité et la stabilité. A ce propos, le passage ci-après peut être cité : « *Il faut que ces missions-là prennent en compte vraiment les préoccupations de la population au niveau national pour améliorer ces missions* » (un représentant du secteur privé interrogé à Mopti).

2.3 Conditions de sortie des IPSO

Interrogés sur les conditions justifiant le départ des IPSO du Mali et les circonstances dans lesquelles un éventuel retrait devrait se faire, l'un des principaux éléments qui sont apparus est le manque de résultat. À ce propos, les participants estiment dans une écrasante majorité que le manque de résultat est un motif de départ du pays car il montre l'incapacité des IPSO à répondre aux défis du pays et aux besoins des maliens. Cela est illustré par l'extrait ci-après : « *En tout cas, ce qui est sûr, une mission qui s'installe, qui ne résout pas le problème de sécurité, elle finira par être vomie par la population. La population finira par dire qu'elle en a assez, et c'est ce qui se passe* » (un représentant des leaders religieux interrogé à Bamako).

Le deuxième élément qui est apparu est la montée en puissance des Forces Armées Maliennes (FAMa) accompagnée du retour progressif de l'administration dans certaines localités. Avec cet élément, de l'avis des participants, les IPSO perdent leur raison d'être dans ces localités et devraient à ce titre les quitter et accompagner la montée en puissance des FAMa et le retour de l'administration dans d'autres localités où cette puissance et ce retour ne sont pas encore effectifs. Un autre élément qui est apparu est l'opinion publique nationale. À ce niveau, les participants ont indiqué que les IPSO doivent prendre en compte la volonté des maliens, laquelle volonté est perceptible à travers leur popularité qui décrit l'adhésion des populations à leur action. Ils ont rappelé que le dialogue avec les populations et la prise en compte des aspirations du peuple sont capitales, comme le montrent ces deux extraits : « *Il faut que l'on voie l'aspiration de la population, ce à quoi la population aspire et c'est sur ça que le pouvoir public doit travailler. C'est aussi sur ça que les missions qui viennent pour aider doivent travailler* » (un représentant des élus interrogé à Bamako).

Ils ont aussi précisé que le respect des choix stratégiques du Gouvernement malien est important. Selon eux, le Gouvernement peut, à lui seul, décider du retrait d'un IPSO, d'où la nécessité de leur point de vue de se concerter en permanence avec l'État malien. Concernant les sorties à proprement parler, les participants ont évoqué leur préférence pour les sorties moins bruyantes et plus discrètes. Ce constat s'appuie sur des extraits comme celui qui suit : « *Nous, la population, on ne doit pas être au courant de ça, c'est-à-dire la discrétion* » (un représentant de la société civile interrogé à Mopti). Un dernier élément qui est apparu est la vie des IPSO. À ce sujet, les participants ont rappelé que chaque mission a un début et une fin et qu'à la fin des missions, les IPSO devraient penser à partir si les résultats sont atteints. Plusieurs participants

ont indiqué qu'ils ne souhaitent pas des missions qui restent dans le pays de manière durable et indéfinie. Cela est illustré par le passage ci-après :

« Ces missions sont là dans un cadre bien déterminé. Dès le moment où ces cadres sont bien définis et atteints, je ne vois pas l'utilité de ces missions, il faut mettre fin à ces missions. Puisqu'on ne peut pas continuer à avoir ces missions sur notre territoire durant toute notre vie. Une mission doit avoir un début et une fin. L'objectif est de ramener la paix, protéger la population et leurs biens. Si dans les jours à venir, on constate que le Mali est revenu à sa situation d'antan, la sécurité règne sur l'ensemble du territoire et les autorités maliennes sont installées partout, je ne vois pas l'utilité de ces missions sur notre territoire » (un représentant de l'Etat interrogé à Bamako).

2.4 Situation politique et sécuritaire sans les IPSO

Interrogés sur les scénarios politiques et sécuritaires sans la présence des IPSO dans le pays, les participants ont reconnu que l'action des IPSO a empêché la menace terroriste de prendre de l'ampleur et de se répandre dans tout le pays. Ils ont rappelé à ce titre que les maliens doivent faire preuve de plus de reconnaissance à l'égard des IPSO qui ont mis un terme à l'avancée des groupes terroristes en 2013 et enregistré des pertes en vie humaine pour la paix et la sécurité au Mali. Une mention spéciale a été faite à ce niveau au Lieutenant Damien Boiteux, le premier soldat de la force Serval et tous les étrangers ayant trouvé la mort au Mali. L'extrait d'entretien suivant sert à illustrer ce point :

« À ce niveau qu'en même, je pense que nous maliens, devrions saluer la venue de ces missions au Mali, leur déploiement. Puisque si ces missions n'étaient pas venues au Mali ou n'étaient pas intervenues au Mali, je pense qu'aujourd'hui, personne ne pourrait imaginer le chaos total dans lequel serait le Mali. Je vous donne un exemple : en 2012 lors de l'occupation, ces extrémistes radicaux avaient tellement avancé, non seulement ils ont conquis le nord, les trois régions ; mais ils ont commencé à faire de grands pas, en essayant d'aller où ? Vers le sud. Ils étaient même sur le point de conquérir la région de Mopti. Ils ont même commencé à conquérir certains villages. Heureusement que c'était la première mission même au Mali. L'intervention française à ce niveau, je pense qu'il y a le nom d'un français que tous les maliens connaissent et ne vont jamais oublier, que son âme repose en paix : il s'appelle Damien Boiteux qui avait succombé lors des frappes aériennes » (une représentante de la société civile interrogée à Tombouctou)

Pour ces participants, il est clair que, sans les IPSO, l'action des groupes terroristes et des groupes séparatistes allait gagner une plus partie du territoire. Ils n'ont pas hésité à évoquer leur crainte de voir les IPSO quitter le pays et de voir, après leur départ, la situation sécuritaire

se détériorer, particulièrement dans les zones touchées par l'insécurité et celles privilégiées par les groupes terroristes. Le passage ci-après permet d'étayer ce propos :

« Le scénario sans le déploiement de ces missions, il ne faudrait pas l'imaginer [...] Ces missions sont intervenues à un moment donné où tout le Mali allait être occupé par les forces du mal [...] Au départ, on a parlé de "groupes armés" mais qu'est-ce qu'on a vu ? Il se sont transformés en groupes terroristes. Même si on ne les a pas rencontrés à Mopti, ces groupes allaient venir nous trouver à Bamako. Donc, c'est pour dire que ces missions, leur intervention était plus que nécessaire pour contrer la montée des djihadistes ou la rébellion » (un représentant de l'Etat interrogé à Bamako).

Pour d'autres participants, le retrait de tous les IPSO n'est pas envisageable, car ces derniers font toujours preuve de réalisme et comprennent bien la situation. Ils croient plus à une réarticulation et une réadaptation de l'action des IPSO, comme l'illustrent les extraits qui suivent :

« Il faut changer une stratégie imaginée il y a dix (10) ans déjà » (un représentant du secteur privé interrogé à Tombouctou)

« Nous pensons qu'il est question de revoir les mandats » (un représentant de l'Etat interrogé à Bamako).

2.5 Rôles des IPOS dans les transitions politiques

Pour les participants, les IPSO soutiennent la transition à travers la préparation de la conduite des élections au Mali. Pour eux, ce soutien est de nature financière, sécuritaire et logistique et vise la viabilité, la crédibilité et la transparence des prochaines élections pour les Maliens et la communauté internationale. La MINUSMA a été souvent citée à ce sujet pour ses actions en faveur du processus électoral. Les missions européennes (EUTM et EUCAP-Sahel), dont le mandat est compris essentiellement à travers le renforcement des capacités des FDS maliennes, ont été aussi citées comme soutenant le processus transitionnel avec la surveillance et le contrôle des frontières, ce qui permettrait donc, à l'instar de la MINUSMA, de sécuriser le territoire et créer des conditions favorables à la tenue des élections. Cela est illustré par les deux extraits d'entretien qui suivent :

« Je sais tout simplement que la MINUSMA appuie certaines séances de formations sur la loi électorale par exemple ; j'ai eu à animer en tant qu'expert électoral entre guillemets, des rencontres, avec des ONG maliennes financées par la MINUSMA » (un représentant des leaders religieux interrogé à Bamako)

« Quant au G5 sahel et l'EUTM, c'est dans le cadre de la formation, la sécurité au niveau des frontières du Sahel. Donc, ces missions jouent un rôle important quant à la mise en œuvre de la transition politique au Mali » (un représentant de l'Etat interrogé à Bamako).

Sur la question du soutien des IPSO au processus de transition, les avis des participants sont divisés. A ce titre, il y a ceux qui pensent que les IPSO doivent soutenir la transition politique et ceux qui pensent le contraire. Ceux qui sont pour le soutien estiment que seule une bonne transition politique conduira le pays vers une bonne démocratie, une paix durable et une sécurité acceptable pour les Maliens et leurs partenaires. Ceux qui pensent que les IPSO ne doivent pas soutenir la transition politique croient que le processus de transition politique n'est aucunement du ressort des IPSO. Pour eux, la transition politique est une affaire interne qui ne concerne nullement les IPSO qui, de leur point de vue, n'ont aucune mission politique.

2.6 Relations entre les IPSO et les parties non-étatiques aux conflits

Les questions en lien avec cette thématique n'ont pas été aisées à administrer en raison des réticences et des confusions qui encadrent le concept de "parties non étatiques au conflit". Pour les uns, par opposition, ce concept sous-entend l'existence de parties étatiques aux conflits. Ce qui, pour eux, n'est pas acceptable quand on parle d'un État qui cherche à instaurer la paix et la sécurité sur son territoire en luttant contre des réseaux criminels, terroristes et insurrectionnels. Pour d'autres, le concept fait référence aux groupes séparatistes qui ont signé l'Accord pour la Paix et la Réconciliation de 2015, aux milices d'autodéfense et aux groupes terroristes et extrémistes (affiliés à al-Qaïda et l'État Islamique). Parlant des Relations entre les IPSO et les parties non-étatiques aux conflits, les participants ont indiqué que les IPSO jouent un rôle important d'interposition entre l'État et ces parties en dénonçant quelques frustrations à l'égard de ce qu'ils qualifient de traitement différencié entre les différentes communautés de la part de la MINUSMA. Plusieurs participants estiment aussi que la force française Barkhane apportait un soutien financier et matériel aux groupes terroristes. Ces accusations circulent dans la population malienne depuis plusieurs années, comme le montre le passage ci-après :

« C'est la France qui en train d'aider les terroristes, qui fournit les informations et renseignements, c'est la France qui prend la position de l'armée Malienne pour remettre aux terroristes. Il y a de bonnes relations, sinon une très bonne relation entre la France et les terroristes » (un représentant de la presse interrogé à Bamako).

2.7 Relations entre les IPSO et les collectivités territoriales

Les avis des participants sont partagés sur cette question. Pour les uns, il ne revient nullement aux IPSO d'entretenir des relations avec les collectivités territoriales. Pour eux, bien que le Mali soit un pays administrativement décentralisé, il reviendrait exclusivement à l'État de coopérer avec elles. Toute IPSO voulant collaborer avec une collectivité devrait, selon eux, d'abord passer par l'État et entretenir de bonnes relations avec celui-ci. Le passage suivant est cité à cet effet : *« Il ne peut avoir de relations, à mon avis, entre les collectivités et ces missions sans avoir des relations entre ces missions et l'État puisque les collectivités sont des démembrements de l'État » (un représentant des élus interrogé à Bamako).*

Ces participants ont avancé que les collectivités territoriales ont plus un rôle d'exécution des directives de l'État. L'extrait d'entretien suivant permet d'illustrer ce point :

« Le Mali est un pays décentralisé, composé de communes, de cercles et de régions ; ce sont comme des démembrements de l'État. Ces missions, si elles viennent, c'est l'État le point le plus important. C'est l'État qui décide et les collectivités à un certain niveau exécutent. Ces missions, si elles ne sont pas en de bons termes avec l'État, leur mandat et projets ne seront pas réalisés puisque comme vous le savez, l'insécurité c'est dans les communes, les villages et dans les fractions [...] Si vous n'êtes pas en bonne relation avec l'État, vous ne serez pas en bonne relation avec les collectivités puisque tout ce que l'État décide c'est ce que les collectivités exécutent » (un représentant de la société civile interrogé à Bamako)

Les participants ont ajouté que toute forme de collaboration n'impliquant pas l'État peut engendrer des conflits. À ce sujet, un participant a mentionné des relations conflictuelles dans une collectivité en faisant référence à un incident dans lequel une patrouille d'un IPSO n'aurait pas informé la gendarmerie sur sa venue et sa présence dans une localité, comme le montre cet extrait d'un entretien :

« Il n'y a pas de bonne relation entre certaines missions et les collectivités. La mission de l'Union Européenne (EUTM) dont je vous ai parlé était très fréquente chez nous à Barouéli et Konobougou. En ce moment j'étais à Barouéli, elle venait en patrouille sans informer la gendarmerie et ça s'est fait entre 2021 et 2022. Elle venait sans nous informer. Ils se sont même, une fois, disputés avec le chef de brigade lors d'une de leur patrouille. La gendarmerie m'a saisi par rapport à ça et je leur ai dit que je n'étais pas informé de leur arrivée et que je ne pouvais rien faire. Une fois, ils ont même effrayé la population avec l'atterrissage d'un hélicoptère à Kalako. Le maire aussi m'a interpellé par rapport à ça. Tout ça pour vous dire qu'ils n'ont pas de bonnes relations avec la collectivité. Ces missionnaires n'acceptent jamais que l'on s'approche d'eux et que l'on prenne leur photo. Ils ne font jamais de compte rendu à qui que ce soit. Pas d'explication sur leur présence » (un représentant de l'Etat interrogé à Bamako).

Pour les autres, les IPSO pourraient entretenir des relations avec les collectivités notamment dans le domaine de l'information et du renseignement. Ces derniers estiment même que les IPSO ne pourraient pas connaître de succès sans un partenariat avec les collectivités territoriales dans leurs zones d'intervention. Cela est illustré par le passage qui suit :

« L'insécurité c'est au niveau des collectivités, des villages et des fractions. Donc, il faut une étroite collaboration entre ces forces et les collectivités. Souvent, ces collectivités peuvent jouer le rôle d'information et donner des informations fiables à ces missions. Si vous ne travaillez pas en étroite collaboration avec ses collectivités, je vois mal les missions que vous allez exécuter sur le terrain » (un représentant de l'Etat interrogé à Bamako).

L'étude n'a pas permis de mesurer le degré et la qualité des relations entre les IPSO et les collectivités territoriales. Cela pourrait faire l'objet d'une autre étude.

2.8 Relations entre les IPSO et l'État malien

Les participants trouvent que les relations entre le Mali et les IPSO ne sont pas toujours bonnes et caractérisées le plus souvent par des conflits. Plusieurs explications ont été données à ce problème. La première est relative aux mésententes et aux désaccords concernant les missions, les mandats et les rôles des IPSO qui sont parfois perçus comme des atteintes à la souveraineté du pays. Nous citons à cet effet le passage ci-après : « *Notre gouvernement a une vision qui n'est peut-être pas compatible avec la vision de certaines missions. C'est pourquoi, un moment, on s'est interrogé sur la nécessité des forces étrangères* » (un représentant de l'Etat interrogé à Mopti).

La deuxième est relative à la transition politique. Les participants qui ont avancé ce facteur estiment que les relations entre le Mali et les IPSO étaient meilleures sous la présidence du président Ibrahim Boubacar Keita et qu'elles ont commencé à se détériorer avec le début de la transition politique, comme le montre l'extrait suivant :

« De 2012 jusqu'à ce que le président IBK soit renversé, il y avait une relation vraiment politique bien déterminée et elle marchait un peu. Mais du coup d'État à 2022, aujourd'hui, les relations ont commencé à lâcher [...] ils ne s'entendent pas bien, ils ne parviennent pas à avoir un terrain d'entente entre eux » (un représentant de la société civile interrogé à Mopti).

Une autre explication de la mauvaise relation entre le Mali et les IPSO, selon les participants, est ce qu'ils qualifient d'ingérence dans les affaires intérieures d'un État ou d'imposition d'agenda et d'orientations stratégiques à un État souverain. Ces pratiques, de leur point de vue, contrastent avec les mentalités dominantes actuelles dans la gestion du pays, les besoins exprimés en matière d'indépendance, d'autonomie et d'autodétermination et les réalités locales. Cela est illustré par cet extrait d'entretien :

« Il y a des facteurs qu'on appelle le respect de la souveraineté du Mali. Si ces missions reconnaissent le Mali en tant que pays indépendant, on peut améliorer ces facteurs et beaucoup d'autres facteurs peuvent être améliorés. On ne peut pas venir imposer un diktat à un État souverain. Si vous venez en tant que partenaire dans le cadre d'une bonne collaboration, vous devriez vraiment collaborer avec cet État. Vous devriez vous entretenir. Chacun doit connaître son rôle. Chacun doit connaître son rôle. Ce que l'État malien [...] Donc, si ensemble les autorités maliennes et ses missions travaillent en étroite collaboration pour unifier leurs idées et leurs efforts, je vois que l'on peut travailler dans le cadre de la collaboration. Mais, venir à tout prix imposer son diktat à un État indépendant ? Nous ne sommes plus dans la colonisation. Chaque État est souverain, chaque État a son autorité. Il faut vraiment une large concertation et une bonne collaboration entre ces différentes missions. Le rôle de l'État étant bien connu, leur rôle doit être pour qu'ensemble on puisse concilier les deux, pour que ces vieux partenaires et ces missions puissent continuer à travailler en étroite collaboration avec l'État malien » (un représentant de l'Etat interrogé à Bamako)

2.9 Rôles des IPSO à la transition

Sur cette question également, les avis des participants sont divisés. A ce titre, il y a ceux qui pensent que les IPSO doivent soutenir la transition politique et ceux qui pensent le contraire. Ceux qui sont pour le soutien estiment que seule une bonne transition politique conduira le pays vers une bonne démocratie, une paix durable et une sécurité acceptable pour les maliens et leurs partenaires. Ils ont déclaré à cet effet que les IPSO devraient soutenir transition politique face à l'embargo qui lui a été imposé et l'accompagner dans son processus de médiation et de plaidoyer auprès de la communauté internationale. L'extrait suivant permet d'illustrer cette notion :

« Ils devraient faire un soutien à la transition politique et aider le Mali à faire face à l'embargo que le pays a connu. Sur le plan international, essayer de faire la médiation et plaider pour le Mali afin d'emmener les Nations Unies à comprendre réellement les défis auxquels les populations maliennes sont confrontées. Surtout par rapport à cette question de coup d'État, parce qu'on pense que les militaires ont joué leur rôle en intercedant entre le président de l'époque et les populations qui étaient déchaînées contre la présidence de feu IBK » (une représentante de la société civile interrogée à Bamako).

Ceux qui pensent que les IPSO ne doivent pas soutenir la transition politique croient que le processus de transition politique n'est aucunement du ressort des IPSO. Pour eux, la transition politique est une affaire interne qui ne concerne nullement les IPSO qui, de leur point de vue, n'ont aucune mission politique. L'extrait suivant mis en avant illustre ce point : *« Ces missions n'ont pas un rôle politique. La transition est venue dans un système de gouvernance. Ces institutions (MINUSMA et autres), leur rôle c'est de pacifier le pays » (une représentante de la société civile interrogée à Bamako)*

2.10 Rôles des IPSO dans la consolidation de la démocratie

L'étude a permis de mettre en évidence que certains maliens ne semblent pas percevoir les missions militaires comme de possibles vecteurs de consolidation de la démocratie. En effet, ceux-ci semblent considérer que les missions militaires sont difficilement associables à des activités de promotion et de renforcement de la démocratie, non pas par incompatibilité mais plutôt en raison des moyens déployés et des objectifs visés. L'extrait suivant permet d'illustrer ce point :

« Je ne pense pas si les missions qu'on vient de citer, leur mandat va leur permettre aussi de nous parler de la démocratie. Parce que la majorité de ces missions sont des militaires. Ils sont venus pour combattre, pour faire la guerre » (un représentant de la société civile interrogé à Bamako).

Parmi les participants qui défendent ce point de vue, certains fustigent les IPSO qui auraient conditionné leur présence au Mali à une transition démocratique gérée par des civils et non des militaires, comme ce fut le cas de la France, après la rectification de la transition de mai 2021.

Ce point, de l'avis des participants, peut être assimilé à une ingérence dans les affaires internes et à la violation de la souveraineté du pays.

2.11 Perceptions de la société civile sur les IPSO

Les participants pensent que la société civile est assez hétérogène et composée d'acteurs dont les statuts et les orientations politiques et sociales divergent. Cela rend leur prise en compte par les IPSO compliquée et affecte leur perception sur ces missions. Ainsi, les acteurs de la société civile qui sont pris en compte par les IPSO et qui tirent des avantages de cette considération auront une perception positive des IPSO et souhaiteront leur maintien. A l'opposé, les acteurs de cette société qui ne sont pas pris en compte et qui ne tirent pas d'avantages de la présence des IPSO auront une perception négative, plus suspicieuse et plus critique. Cette dernière catégorie d'acteurs semble être plus nombreuse malgré les efforts des IPSO. Cette divergence de point de vue est illustrée dans le passage ci-après :

« Les perceptions de la société civile quant à ces missions sont regardées différemment parce que la société civile se compose de beaucoup d'acteurs, des acteurs qui interviennent dans différents domaines également. Donc, avec ses missions, il y a certains membres de la société civile qui trouvent leur compte et quand on leur demande les attentes de cette partie de la société civile, ils vont dire que les missions sont les bienvenues au Mali. Ils ne veulent pas que ces missions finissent. Ils trouvent que leurs intérêts y sont liés. Donc, une partie de la société civile voit en ces missions des intérêts et d'autres pensent que ces missions sont nos vrais problèmes » (un représentant des élus interrogé à Bamako).

Une étude quantitative bien conçue sur le plan scientifique et conduite à l'échelle nationale permettrait de quantifier la proportion des acteurs de la société civile réellement pris en compte par les IPSO et bénéficiant de l'action de ces derniers. Elle permettrait aussi de quantifier la proportion des acteurs de la société civile ayant une perception positive et une perception négative sur les IPSO.

2.12 Relations entre les IPSO et la société civile

De l'avis de certains participants, la société civile semble être exclue du processus de décision et mal informée sur le contenu des accords et des partenariats impliquant les IPSO. Elle semble aussi être exclue de la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des mandats des IPSO. Pour ces participants, les besoins de la société civile ne sont pas toujours pris en compte dans ces accords et partenariats alors qu'elle reste très proche des communautés et du terrain. L'extrait suivant permet d'illustrer cette notion :

« La première des choses est que la société civile n'est pas consultée dans tout le processus. Parce que dans les accords signés entre les étrangers et le gouvernement, la société civile n'est pas à l'étape de la prise de décision. Donc, elle est marginalisée. Deuxième chose, dans la mise en œuvre aussi, il y a problème. Donc, il y a deux aspects. Donc, dans les prises de décision et dans la mise en œuvre, la société civile n'est pas là. La société civile ne connaît pas tous les contours des partenariats et des accords. Donc, la société civile est là. Elle dénonce et sa voix n'est pas entendue » (une représentante de la société civile interrogée à Bamako)

Une autre catégorie de participants pense que la société civile n'est pas exclue et qu'elle entretient des relations avec les IPSO. Ainsi, il est ressorti que la société civile aide les IPSO dans la gestion de leurs mandats, dans l'information et le renseignement. Elle est souvent sollicitée par les IPSO dans le cadre de campagnes de sensibilisation et impliquée dans le suivi-évaluation des activités des IPSO, dans la distribution de dons et de vivres et dans des études portant sur les IPSO ou subventionnées par ces derniers. L'extrait d'entretien qui suit permet d'en attester :

« On a fait beaucoup de dons de vivres et ces dons de vivres ont été mis à la disposition de la société civile à travers des missions. Surtout, on a effectué beaucoup de missions avec ces missions. Aussi, ces organisations, je peux dire que vraiment ça a abouti quand même à de bons rapports, puisque tout ce qu'on a demandé, on peut dire qu'on a eu satisfaction. On a été répondu favorablement et on a beaucoup contribué aussi cette année au don de vivres, surtout avec l'appui du gouverneur de Mopti et de la société civile » (un représentant des élus interrogé à Mopti).

2.13 Relations entre les IPSO et les leaders religieux et les légitimités traditionnelles

Plusieurs participants semblent s'accorder sur l'importance du rôle que les leaders religieux et les légitimités traditionnelles pourraient jouer à travers leur ancrage au sein de la population et leur influence sur celles-ci. Les leaders religieux sont très écoutés par leurs adeptes. Pour ces participants, à l'instar de l'État malien, les IPSO pourraient s'appuyer sur ces acteurs dans le cadre des médiations intercommunautaires ou lors des campagnes de sensibilisation. Les leaders religieux pourraient aussi jouer un rôle de conseil auprès des IPSO pour faciliter la mise en œuvre de leurs mandats notamment dans les zones connues pour leur attachement aux valeurs religieuses et traditionnelles. L'extrait suivant permet d'illustrer cette notion :

« Les autorités religieuses et coutumières sont écoutées par la population car elles sont les sages et jouent un rôle important au sein de leur communauté ; puisqu'elles sont les premières représentantes de l'Etat et sont écoutées. A cet égard, leur rôle dans le cadre de l'exécution est important et qui parle de la population, parle d'une mentalité différente, et les autorités coutumières sont là pour sensibiliser, communiquer avec leur population afin qu'ils puissent adhérer, comprendre les rôles et les objectifs des missions sur le territoire » (un représentant des élus interrogé à Gao).

D'autres participants pensent le contraire et montrent leur réticence vis-à-vis de l'implication des leaders religieux dans l'action des IPSO. Ils prônent le caractère laïc du pays et l'exclusion du religieux des affaires politiques, comme le souligne ce passage :

« Il va falloir que les religieux sachent aussi que le pays est laïc, malgré leur influence. Il faut qu'ils se mettent aussi dans une logique, que ces missionnaires sont là uniquement pour le bien-être de notre pays et aussi malgré leur influence, qu'ils sachent aussi que le monde a évolué. Nous sommes dans un pays laïc, et qu'ils enlèvent dans leur tête aussi cette suprématie » (un représentant des élus interrogé à Mopti).

2.14 Attentes de la société civile envers les IPSO

Les attentes mentionnées dans l'étude incluent l'implication de la société civile dans la conception et la mise en œuvre des mandats des IPSO, la prise en compte des besoins de la société civile dans les mandats des IPSO, l'atteinte des résultats relatifs à la paix et la sécurité, la modification du mandat de la MINUSMA en mandat plus robuste et un soutien matériel, financier et logistique plus important pour le gouvernement malien. L'extrait qui suit permet d'illustrer cette notion :

« Nous, notre attente, la première chose que nous demandons, nous voulons être des acteurs dans les prises de décision, acteurs dans le processus de mise en œuvre, acteurs dans la recherche de la paix parce que nous sommes aux côtés des populations. Nous connaissons les mentalités des populations. Si aujourd'hui ceux qui sont dans la rue réclament que les militaires prennent le pouvoir parce que les politiques ont échoué et quand les politiques échouent, il n'y a pas d'autres alternatives que de dire que les militaires sont capables avec leurs armes de libérer le territoire. Le Mali se trouve dans cette situation actuellement » (une représentante de la société civile interrogée à Bamako).

3. DISCUSSIONS

Dans un environnement si complexe et si dynamique, et avec la dégradation progressive des relations entre le Mali et certains de ses partenaires, il était important de se pencher sur les IPSO et d'analyser les perceptions des maliens sur ces opérations. L'objectif de la présente étude était d'étudier ces perceptions en utilisant une approche qualitative impliquant des entretiens individuels qui ont été conduits auprès de 48 personnes dans six (6) régions administratives du Mali à savoir Bamako, Gao, Mopti, Ségou, Sikasso et Tombouctou. Cette approche a été souvent privilégiée dans les études de perception et a permis d'obtenir des résultats satisfaisants.

Dans la présente étude, elle a permis de recueillir les perceptions des maliens et de retenir que celles-ci ne sont pas toujours homogènes. Par exemple, elle a montré que les maliens sont divisés sur des questions en lien avec les scénarios politiques et sécuritaires envisageables après le départ des IPSO, les rôles des IPSO dans la consolidation de la démocratie et les rôles des IPSO dans les transitions politiques. A titre d'illustration, sur la question des scénarios politiques et sécuritaires envisageables sans le soutien des IPSO, pendant que les uns croient au retrait des IPSO et le craignent, d'autres n'y croient pas et pensent plutôt à une réorientation, une réadaptation et une réorganisation future de l'action des IPSO. Concernant les rôles des IPSO dans la consolidation de la démocratie, tandis que les uns estiment que les IPSO n'ont aucun rôle à jouer dans la consolidation de la démocratie au Mali, d'autres attendent d'elles qu'elles accompagnent les processus démocratiques dans le pays. Finalement, pour ce qui concerne les rôles des IPSO dans les transitions politiques, pendant que les uns plaident pour le soutien des IPSO à la transition politique, les autres ne voient pas en quoi elles peuvent soutenir la transition politique. Ces contradictions montrent que les maliens ont des points de vue divergents sur certaines questions, choses que les IPSO ainsi que tous les acteurs nationaux et internationaux devraient intégrer dans leurs futures stratégies et interventions au Mali. La non prise en compte de ces contradictions pourrait conduire à la non prise en compte de certaines préoccupations d'une frange de la population même s'il apparaît que plusieurs préoccupations formulées paraissent difficiles à intégrer en raison du mandat, des missions et des objectifs actuels des IPSO.

L'approche qualitative utilisée dans cette étude a aussi permis de retenir que les maliens accordent une grande importance à l'amélioration de la situation sécuritaire et attendent des IPSO des résultats concrets et perceptibles sur le terrain en matière de sécurisation des personnes et des biens, et plus largement la restauration de la paix. Ces résultats, sans remettre en cause les efforts consentis par les IPSO, interpellent sur le besoin d'avancés en termes de lutte contre l'insécurité qui a occasionné de manière permanente et continue depuis 2012, des pertes en vies humaines, des déplacements forcés, des pertes de productivité, des problèmes d'accessibilité aux services sociaux de base, des tensions communautaires, des dégradations du tissu social et des déstabilisations politiques et institutionnelles (Pollichieni, 2021; Nsaibia & Weiss, 2020; Weiss, 2019; Tobie & Sangaré, 2019; McGregor, 2017; Cissé et al., 2022; Assanvo et al., 2019; MINUSMA, 2022; Oxford Analytica, 2022). En d'autres termes, ils montrent que les maliens semblent être plus intéressés par la fin de ces différents phénomènes et plus globalement de la crise multidimensionnelle que les IPSO elles-mêmes. Ces résultats pourraient servir de base à la définition et à l'orientation des prochains mandats, missions et objectifs des IPSO devant

intervenir au Mali ou dans d'autres pays connaissant des problèmes similaires à ceux du Mali. Ils pourraient également servir les autorités maliennes dans la formulation de leurs besoins pour ce qui concerne les requêtes adressées aux IPSO.

L'étude a également permis de comprendre que la société civile peut être un acteur important dans la conception, la mise en œuvre, l'évaluation et le suivi du mandat, des missions et des objectifs des IPSO. A ce titre, elle a révélé des instances de collaboration entre la société civile et les IPSO et montré la nécessité de renforcer cette collaboration. Elle a aussi montré la nécessité de renforcer la collaboration avec les leaders religieux en raison de leur influence au sein de leur communauté et de leur capacité de mobilisation. Ces résultats montrent que les leaders religieux sont des acteurs importants que les IPSO intervenant au Mali doivent considérer. Ils pourraient servir de base à l'élaboration d'une stratégie d'intervention des IPSO et permettre aux autorités maliennes de mettre en place des cadres favorisant une collaboration harmonieuse et transparente entre les IPSO et la société civile et particulièrement entre les IPSO et les leaders religieux.

L'étude a démontré que les forces françaises Serval et son successeur Barkhane ainsi que la MINUSMA restent les IPOS les mieux connues des maliens. La prééminence de la MINUSMA pourrait s'expliquer par son implication dans des activités affectant directement les personnes dans certaines zones, par exemple la lutte contre la Covid-19 qui a plusieurs fois été mise en avant.

4.

CONCLUSION

L'étude offre un aperçu assez intéressant des perceptions des maliens sur les IPSO, leurs mandats, leurs objectifs, leurs réalisations et leurs rôles dans la consolidation de la démocratie et dans les transitions politiques ; les critères selon lesquels ils sont appréciés ; les conditions dans lesquelles ils doivent se retirer de leurs accords et de leurs engagements avec le pays ; les scénarios politiques et sécuritaires suspectés dans l'éventualité de leur retrait du pays ; et leur relation avec l'Etat malien, les parties non étatiques aux conflits, les collectivités territoriales, la société civile, les leaders religieux et les légitimités traditionnelles. Elle contribuera, si elle est prise en compte, à l'amélioration de la relation entre les IPSO et l'Etat et participera à celle de leur action, toute chose pouvant contribuer à l'amélioration de la paix, la sécurité et le développement durable au Mali, et dans une large mesure au Sahel et dans le reste monde.

5.

REMARQUES SUR LA MÉTHODOLOGIE

La réalisation de l'étude a nécessité l'utilisation d'une approche qualitative impliquant des entretiens individuels approfondis conduits auprès de 48 participants de 18 et plus incluant des représentants de la société civile (ONG, Associations, leaders religieux, légitimités traditionnelles), des départements ministériels, de l'État (gouverneurs, préfets, sous-préfets), des élus (membres du haut conseil des collectivités territoriales, membres des conseils régionaux, membres des conseils de cercle, maires), du secteur privé et des communautés. Pour la taille de l'échantillon, le critère de saturation empirique a guidé sa détermination (Ouellet & Saint-Jacques, 2000). On dit qu'il y a saturation empirique lorsque le chercheur constate une redondance dans les propos des personnes qu'il interroge ou dans le matériel dont il prend connaissance (Ouellet & Saint-Jacques, 2000). Les participants, qui furent inclus, étaient âgés de 18 ans et plus, les groupes d'âges adultes, les deux sexes, toutes les catégories sociales ainsi que toutes les opinions politiques. La sélection des participants tint toutefois compte des langues parlées. Ainsi, les participants qui ne parlaient pas le bambara et le français furent exclus.

L'étude a été conduite sur une période de trois (3) mois allant de septembre à novembre 2022. Les participants ont été sélectionnés dans six régions du Mali, à savoir Bamako, Gao, Mopti, Ségou, Sikasso et Tombouctou. Ces régions sont assez représentatives des régions du Nord (Tombouctou et Gao), du Centre (Mopti et Ségou) et du Sud (Bamako et Sikasso), les trois parties du pays qui concentrent l'attention de la communauté nationale et internationale. Leur inclusion dans l'étude a permis de prendre en compte les perceptions de leurs habitants, y compris la société civile et d'assurer la diversité dans les contributions des participants de l'étude.

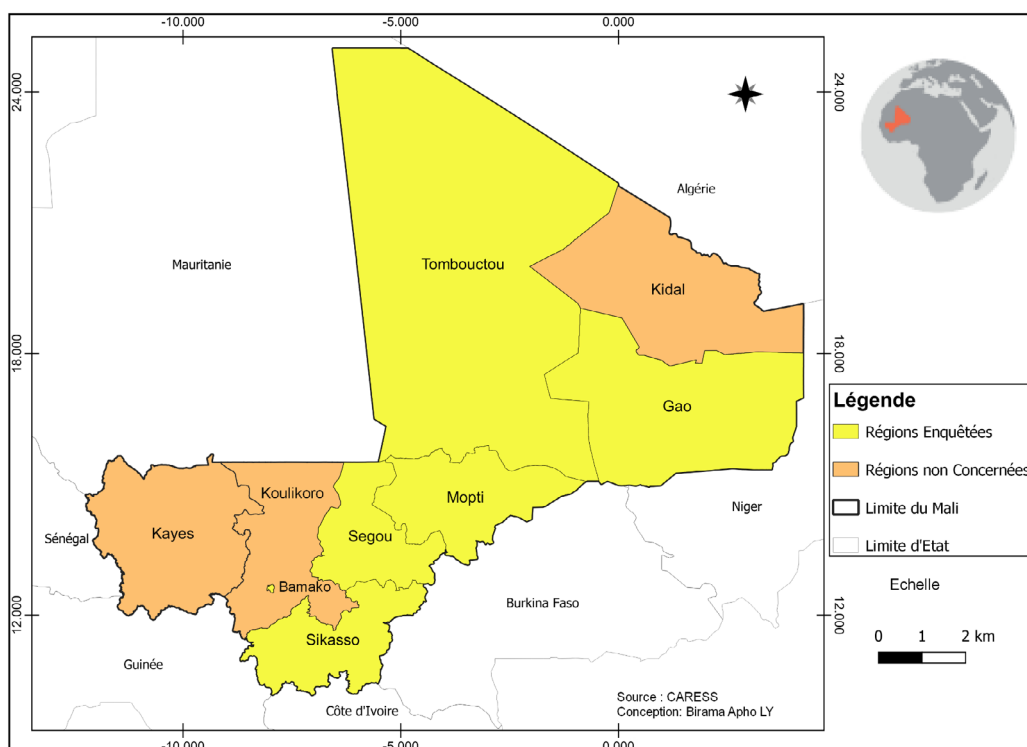


Figure 1 : situation géographique et administrative du Mali

Les entretiens ont été conduits en utilisant un guide d'entretien qui a fait l'objet de validation. Le guide a été testé auprès d'un échantillon réduit de participants avant le démarrage de l'enquête et son administration à une grande échelle. Les enquêteurs ont été formés et évalués avant leur déploiement sur le terrain. La collecte des données a tenu compte des conditions sécuritaires de chaque localité de manière à éviter les problèmes sur le terrain. Les entretiens ont été enregistrés avec l'aide d'enregistreurs audio. Les participants ont été interrogés sur les missions déployées, leurs mandats, leurs activités et les raisons de leur présence au Mali. Ils furent aussi interrogés sur les rôles des missions dans le soutien à la transition politique. Ils ont également été questionnés sur le rapport entre les missions et l'État ; de même que sur celle entre les missions et les parties non étatiques au conflit, notamment les groupes politico-militaires séparatistes ainsi que les groupes extrémistes. Ils se sont prononcés sur les rôles des missions dans la refondation de l'État et dans la consolidation de la démocratie au Mali. Dans la même logique, ils se sont penchés sur les critères de réussite et éventuellement d'échec des missions ainsi que des scénarios politique et sécuritaire en l'absence de ces missions. Les thèmes ont également porté sur les attentes et les perceptions de la société civile concernant les mandats des missions et leur mise en œuvre ; les rôles de la société civile dans la définition, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des missions ; et les rôles des autorités religieuses et traditionnelles dans l'orientation des missions.

L'analyse de contenu a été privilégiée comme méthode d'analyse des données. Plus spécifiquement, les données ont été analysées en utilisant l'analyse de contenu thématique qui est l'une des techniques les plus courantes et les plus efficaces d'analyse des données qualitatives. Elle « consiste à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus » (Paillé & Mucchielli, 2012). Ainsi, l'analyse commença dès le début de la collecte des données par leur traduction au besoin et leur transcription intégrale à partir des différents enregistrements audios réalisés. Tous les entretiens furent transcrits en verbatim et importés dans le logiciel NVivo 12. Une analyse en trois étapes (codage, thématization et analyse) fut privilégiée (Paillé & Mucchielli, 2003).

Dans un premier temps, les verbatims ont été examinés ligne par ligne et paragraphe par paragraphe pour générer des codes sous forme d'étiquettes attachées à des unités d'analyse de taille variable. Dans un deuxième temps, les codes les plus proches furent regroupés sous un même sous-thème, puis sous un même thème. Enfin, débuta la phase d'analyse proprement dite selon une démarche mixte (inductive et déductive) ayant ainsi recours à des thèmes induits, mais aussi à ceux préexistants. Un arbre thématique a été obtenu par une hiérarchisation des thèmes selon leur rôle principal ou périphérique pour répondre à nos questions ; et leur récurrence permet d'avoir une représentation synthétique du contenu à analyser avec les différents cas de figure par rapport à notre objet d'étude. Ainsi émergèrent des ensembles thématiques (pouvant être convergents, divergents ou complémentaires) constituant des genres de matrices de signification qui coexistent les unes avec les autres. Elles permettent de nommer les différentes dimensions de notre objet d'étude. Puis ont été établies des relations pour trouver des liens qui, en réalité, s'imposèrent déjà entre ces dimensions. Elles furent mises en contraste pour constituer un univers de signification permettant ainsi d'identifier les perceptions des Maliens sur les Organisations internationales de soutien à la paix. Des transcripateurs expérimentés et parlant les langues locales ont été recrutés pour la transcription et le codage initial des données.

L'approbation éthique est une condition préalable à toute recherche menée avec des sujets humains. C'est pourquoi ce projet a préalablement été soumis aux comités scientifique et éthique de l'EMP-ABB. Nous avons insisté notamment sur trois aspects, à savoir le consentement éclairé, la confidentialité et la protection de la vie privée des participants (personnes à interviewer).

La réalisation de cette recherche a exigé l'autorisation des institutions auprès desquelles les participants ont été sélectionnés.

5.1 Méthodique

Dans ce chapitre, nous présentons et justifions dans un premier temps, l'approche méthodologique qui nous a semblé être la plus pertinente pour traiter l'objet de la recherche. Ensuite, nous présentons la population ciblée par l'étude, le processus de recrutement des participants de l'étude et la collecte des données. Enfin, suivent les autres parties de la méthodologie, à savoir l'analyse des données et les considérations éthiques.

Choix de l'approche qualitative

La nature des objectifs nous a conduits à opter pour un devis de recherche exclusivement qualitatif. En effet, ce type d'approche est privilégié pour rendre compte d'une situation sociale, du point de vue des acteurs, ainsi que pour approfondir les processus sociaux (Turcotte, 2000). Aussi, il permet d'adopter une vision du monde en se basant sur les significations que les personnes confèrent aux phénomènes (Guba & Lincoln, 2005). De même, cette démarche qualitative est particulièrement utile pour décrire et comprendre des phénomènes complexes et peu explorés comme les perceptions des maliens sur les opérations internationales de soutien à la paix. Le choix de l'approche qualitative se justifie également par le fait qu'elle privilégie le contact avec le terrain (Poupart, 1997). Les méthodes qualitatives ont l'avantage de pouvoir contextualiser les résultats et capturer les nuances (Osamor & Grady, 2016). En l'occurrence, une approche qualitative descriptive semble la plus appropriée pour aborder le sujet à l'étude dans cette recherche.

Cadre de l'étude

L'étude a été conduite dans les régions de Bamako, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao (Mali), et particulièrement dans les capitales régionales de ces régions, sur une période de trois (3) mois allant de septembre à Novembre 2022. Elles sont aussi assez représentatives des régions du Nord (Tombouctou et Gao), du Centre (Mopti et Ségou) et du Sud (Bamako et Sikasso), les trois parties du pays qui concentrent l'attention de la communauté nationale et internationale. Leur inclusion dans l'étude permet de prendre les perceptions de leurs habitants, y compris la société civile et d'assurer la diversité dans les contributions des participants de l'étude. En 2009, les six régions comptaient 10 034 421 habitants. À cette époque, le Mali comptait 14 517 176 habitants et 8 régions administratives. Aujourd'hui, il compte 20 régions administratives. Le nombre d'habitants des nouvelles régions administratives n'a pas encore été estimé.

Population d'étude

La population de l'étude était constituée de représentants des départements ministériels, de l'État (gouverneurs, préfets, sous-préfets), des élus (membres du haut conseil des collectivités territoriales, membres des conseils régionaux, membres des conseils de cercle, maires), des organisations de la société civile (associations, groupements, ONG), du secteur privé, ainsi que des communautés. Pour la taille de l'échantillon, les critères de saturation empirique et de diversité ont guidé sa détermination (Ouellet & Saint-Jacques, 2000 ; Pires, 1997). Les critères d'âge, de santé et de langue ont aussi été utilisés. Ainsi, les participants inclus étaient âgés de 18 ans et plus, sans trouble cognitif, non identifiés comme étant un cas contact ou confirmé de COVID-19 et non placés en isolement ou en quarantaine au moment de la collecte. De même, ils devraient parler le bambara ou le français. Leur choix a également tenu compte de leurs caractéristiques sociologiques, leur potentielle influence au sein de leur communauté ainsi que

leurs connaissances des IPSO. Une fois identifiés, un contact a été établi avec eux afin de leur expliquer les objectifs de l'étude, les encourager à répondre aux questions des enquêteurs et solliciter leur participation à l'étude. Par la suite, un rendez-vous a été négocié pour la conduite des entretiens. Ce rendez-vous a tenu compte de leur disponibilité et de leurs préférences en termes de lieu ou de moment.

Collecte des données

Un total de 48 entretiens individuels a été conduit en face à face dans les six régions administratives de l'étude à savoir Bamako, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao, soient huit entretiens dans chacune des régions. Les entretiens ont été réalisés par 12 enquêteurs sélectionnés dans les différentes régions en raison de deux enquêteurs par région, formés par l'équipe de recherche et évalués avant leur déploiement sur le terrain. Les entretiens ont été réalisés dans les capitales régionales des régions évoquées et enregistrés à l'aide d'enregistreurs audio. La durée des entretiens, qui ont nécessité l'obtention du consentement éclairé des participants, a fluctué entre 45 et 90 minutes. Un guide d'entretien a encadré la conduite des entretiens. Ce guide a été conçu et validé par les chercheurs du CARESS puis testé auprès d'un échantillon réduit de participants avant le démarrage de l'enquête et son administration à une grande échelle. Les participants ont été interrogés sur les IPSO, leurs mandats, leurs objectifs, leurs réalisations et leurs rôles dans la consolidation de la démocratie et dans les transitions politiques ; les critères selon lesquels ils sont appréciés ; les conditions dans lesquelles ils doivent se retirer de leurs accords et de leurs engagements avec le pays ; les scénarios politiques et sécuritaires suspectés dans l'éventualité de leur retrait du pays ; et leur relation avec l'Etat malien, les parties non étatiques aux conflits, les collectivités territoriales, la société civile, les leaders religieux et les légitimités traditionnelles. La collecte des données a tenu compte des conditions sécuritaires de chaque localité de manière à éviter les problèmes sur le terrain.

Analyse des données

Les données ont été analysées en utilisant l'analyse thématique qui est l'une des techniques d'analyse de contenu les plus courantes et les plus efficaces. Ainsi, l'analyse des données a commencé dès le début de la collecte des données après la transcription intégrale des enregistrements audios issus des entretiens individuels. Elle a été facilitée avec le logiciel NVivo 13 qui a permis de faire une analyse en trois étapes (codage, thématization et analyse) (Paillé & Mucchielli, 2003). Dans la première étape, les verbatims ont été examinés ligne par ligne et paragraphe par paragraphe pour générer des codes sous forme d'étiquettes attachées à des unités d'analyse de taille variable. Dans la deuxième étape, les codes les plus proches ont été regroupés sous un même sous-thème, puis sous un même thème. Dans la troisième étape, les thèmes ont été analysés selon une démarche mixte (inductive et déductive). L'arbre thématique obtenu à partir de la hiérarchisation des thèmes en fonction des objectifs de l'étude et de leur récurrence a permis d'avoir une représentation synthétique du contenu avec des thèmes centraux, intermédiaires et périphériques.

5.2 Considérations éthiques

La réalisation de l'étude a nécessité l'approbation du Comité Scientifique (n° H 09-13-12) et du Comité d'éthique (n° H 09-13-12) de l'Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin Beye (EMPABB). Aussi, chaque participant a fourni son consentement éclairé écrit. La confidentialité et l'anonymat de leurs informations ont été également respectés tout au long du processus de recherche, de même que la protection de leur vie privée.

5.3 Caractéristiques sociodémographiques des participants

L'étude a enregistré la participation de 48 personnes.

Sexe des participants

Les participants de sexe masculin (43) étaient plus nombreux, ceux de sexe féminin n'étant que 5. La figure ci-après montre la répartition des participants en fonction du sexe.

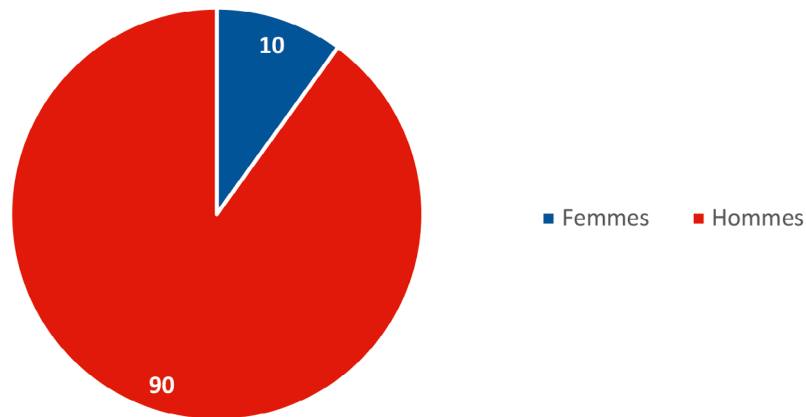


Figure 2 : Répartition des participants en fonction du sexe

Age des participants

Les participants étaient âgés de 24 à 73 ans avec une moyenne d'âge de 45 ans. Les tranches d'âge dominantes étaient respectivement celles de 30 à 40 ans (17), 40 à 50 ans (12) et 50 à 60 ans (8). La tranche d'âge de 20 à 30 ans (3), celle de 60 à 70 ans (3) et celle de 70 ans et plus (5) étaient les moins représentées. La figure 2 montre la répartition des participants en fonction des tranches d'âge.

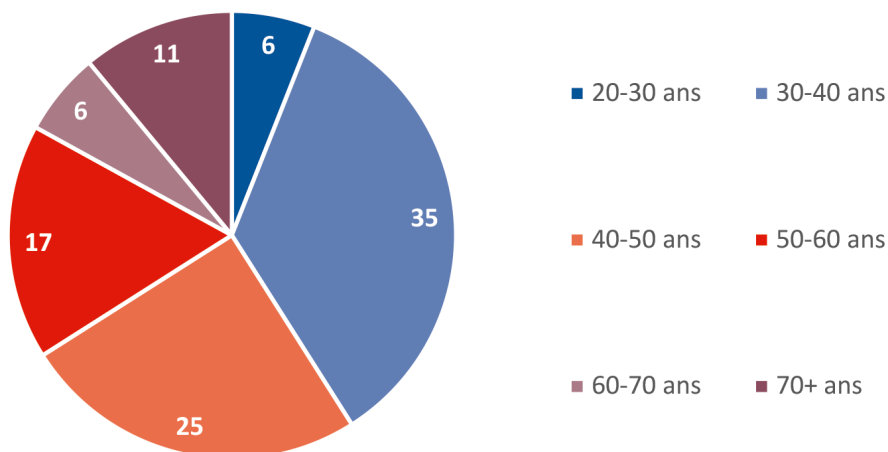


Figure 3 : Répartition des participants en fonction de l'âge

Niveau d'étude des participants

Les détenteurs d'un niveau d'étude supérieur étaient plus nombreux. La figure suivante montre la répartition des participants en fonction du niveau d'étude.

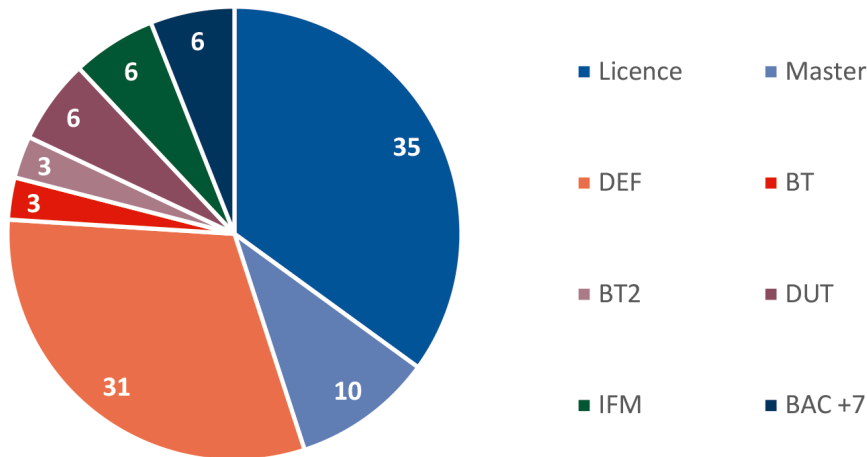


Figure 4 : Répartition des participants selon le niveau d'études

Profession des participants

La société civile (25%) représentée par les associations et les ONG de défense des droits des femmes, d'action humanitaire, de défense des droits des enfants et de défense de l'environnement était majoritaire. Elle était suivie par les élus (12,50%) représentés par les membres du Haut conseil des collectivités territoriales, du conseil de cercle et du conseil régional ; les représentants du secteur public (19%) à savoir les gouverneurs, les préfets et les sous-préfets ; et les leaders religieux (16%) (les représentants du Haut conseil islamique et de l'Église catholique).

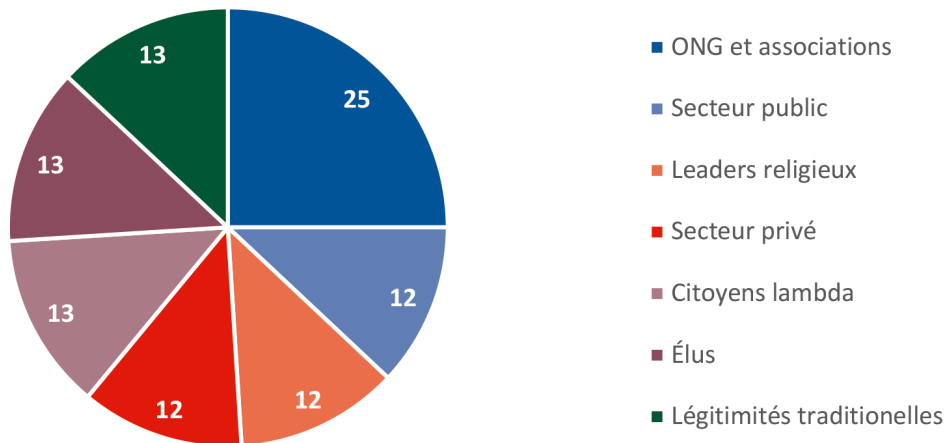


Figure 5 : Répartition des participants selon la profession ou le secteur d'activité

6.

RÉFÉRENCES

- Assanvo, W., Dakono, B., Thérout-Bénoni, L.-A., & Maïga, I. (2019). *Extrémisme violent, criminalité organisée et conflits locaux dans le Liptako-Gourma*. Institut d'Études de Sécurité (ISS). Récupéré sur <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/war-26-fr.pdf>
- Bagayoko, N. (2021). Les instruments internationaux de gestion des conflits au défi de la crise sahélienne. *Revue Défense Nationale*, 841(6), 87-94. doi:10.3917/rdna.841.0087
- Bansept, L., & Tanenbaum, E. (2022). *Après Barkhane : repenser la posture stratégique française en Afrique de l'Ouest*. Paris: IFRI: Institut Français des Relations Internationales. Récupéré sur <https://policycommons.net/artifacts/2413888/apres-barkhane/3435424/>
- Boutaleb, O. (2022). Le rôle de la Cedeao dans la gestion des crises politiques et sécuritaires internes de ses États membres. *Policy Center For The New South*, 49-22. Récupéré sur <https://www.policycenter.ma/publications/le-role-de-la-cedeao-dans-la-gestion-des-crises-politiques-et-securitaires-internes-de>
- CARESS. (2022). *Cartographie des investissements étrangers consentis dans la formation des forces de défense et de sécurité du Mali*. Bamako: Centre d'Analyse et de Recherche de l'Espace Sahélo-Saharien Modibo Goïta.
- Cascella, M., Rajnik, M., Aleem, A., Dulebohn, S. C., & Di Napoli, R. (2022, January). Features, Evaluation, and Treatment of Coronavirus (COVID-19). *StatPearls*. Récupéré sur <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK554776/>
- Charbonneau, B. (2017). De Serval à Barkhane : les problèmes de la guerre contre le terrorisme au Sahel. *Les Temps Modernes*, 693-694(2-3), 322-340. doi:10.3917/lm.693.0322
- Chebli, D. (2022). Économie transnationale de la violence et autonomisation des milices au Nord du Mali. *Cultures & Conflits*, 125(1), 95-113. doi:10.4000/conflits.23640
- Cissé, S., Coulibaly, A., Fané, D., Haïdara, S., & Sougané, A. (2022). Sentiment d'insécurité et profil des victimes de la criminalité au Mali de 2014 à 2020. *Statéco*, 139-154.
- Coffey, A. J., & Atkinson, P. A. (1996). *Making Sense of Qualitative Data: Complementary Research Strategies*. SAGE Publications, Inc.
- de Curraize, Y., & Hugounenq, R. (2004). Inégalités de salaires entre femmes et hommes et discrimination. *Revue de l'OFCE*, 90(3), 193-224.
- de Sardan, J.-P. O. (2008). *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-La-Neuve: Academia-Bruylant.
- Demazière, D. (2008). L'entretien biographique comme interaction. Négociations, contre-interprétations, ajustements de sens. *Langage et société*(123), 15-35. doi:10.3917/lis.123.0015
- Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative : guide pratique*. Montréal: McGraw.

- Dieng, M. (2019). The Multi-National Joint Task Force and the G5 Sahel Joint Force: The limits of military capacity-building efforts. *Contemporary Security Policy, 40*(4), 481-501. doi:10.1080/13523260.2019.1602692
- Gakou, A. D., & Kuépié, M. (2008). Niveau et déterminants de l'insertion des femmes sur le marché du travail au Mali. *Statéco, 103*, 61-75.
- Goya, M. (2013). La guerre de trois mois : l'intervention française au Mali en perspectives. *Politique étrangère, 2*, 157-168. doi:https://doi.org/10.3917/pe.132.0157
- Guba, E. G., & Lincoln, Y. S. (2005). Paradigmatic Controversies, Contradictions, and Emerging Confluences. Dans N. K. Denzin, & Y. S. Lincoln, *The Sage handbook of qualitative research, 3rd ed.* (pp. 191-215). Sage Publications Ltd.
- Guichaoua, Y. (2020). The Bitter Harvest of French Interventionism in the Sahel. *International Affairs, 895-911*.
- Gyllensporre, D. (2022). L'opération Barkhane : au-delà du contre-terrorisme. *Revue Défense Nationale, 847*(2), 5-13. doi:10.3917/rdna.847.0005
- Jayasundara-Smits, S. (2018). Bracing the Wind and Riding the Norm Life Cycle: Inclusive Peacebuilding in the European Capacity Building Mission in Sahel-Mali (EUCAP Sahel-Mali). *Peacebuilding, 6*(3), 233-247.
- Loada, A. (1999). Réflexions sur la société civile en Afrique : Le Burkina de l'après-Zongo. *Politique africaine, 76*(4), 136-151. doi:10.3917/polaf.076.0136
- Mahé, A.-L., & Ricard, M. (2022). Dynamiques locales, stratégies globales : l'appui russe aux pouvoirs militaires maliens et soudanais. *Revue Défense Nationale, 857*(7), 131-137. doi:10.3917/rdna.852.0131
- Mayer, R., & Ouellet, F. (1991). *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*. (G. Morin, Éd.) Boucherville: Gaëtan Morin.
- McGregor, A. (2017, February). The Fulani Crisis: Communal Violence and Radicalization in the Sahel. *CTC Sentinel, 10*(2), 38.
- Milewski, F., & Sénac, R. (2014). L'égalité femmes-hommes. Un défi européen au croisement de l'économique, du juridique et du politique. *Revue de l'OFCE, 134*(3), 201-213.
- MINUSMA. (2022, mai 23). Engins explosifs improvisés : comment la MINUSMA prend en compte cette menace. *MINUSMA*.
- Mohamadou, A. (2018). État, pouvoirs locaux et insécurités au Sahel. L'intégration différenciée des communautés locales dans la construction de l'État-nation au Niger et au Mali. *Afrique contemporaine, 265*(1), 77-97. doi:10.3917/afco.265.0077
- Nachega, J. B., Ishoso, D. K., Otokoye, J. O., Hermans, M. P., Machekano, R. N., Sam-Agudu, N. A., . . . Kayembe, J.-M. (2020, December). Clinical Characteristics and Outcomes of Patients Hospitalized for COVID-19 in Africa: Early Insights from the Democratic Republic of the Congo. *The American journal of tropical medicine and hygiene, 103*(6), 2419-2428. doi:10.4269/ajtmh.20-1240
- Notin, J.-C. (2014). *Guerre de la France au Mali*. (Tallandier, Éd.) Tallandier.

- Nsaibia, H., & Weiss, C. (2020, July). The End of the Sahelian Anomaly: How the Global Conflict between the Islamic State and al-Qa`ida Finally Came to West Africa. *CTC Sentinel*, 13(7), 1-12.
- Osamor, P. E., & Grady, C. (2016). Women's autonomy in health care decision-making in developing countries: a synthesis of the literature. *International journal of women's health*, 8, 191-202. doi:10.2147/IJWH.S105483
- Ouellet, F., & Saint-Jacques, M.-C. (2000). Les techniques d'échantillonnage. Dans R. Mayer, F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques, D. Turcotte, & G. Morine (Éd.), *Méthodes de recherche en intervention sociale* (pp. 71-90). Montréal: Gaëtan Morin.
- Oxford Analytica. (2022). Antagonism with France risks making Mali a pariah. *Expert Briefings*. doi:10.1108/OXAN-DB267431
- Oxford Analytica. (2022). G5 Sahel withdrawal will hamper Mali's anti-terrorism. *Expert Briefings*. doi:10.1108/OXAN-ES270233
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Colin.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Colin. doi:10.3917/arco.paill.2012.01.
- Pérouse de Montclos, M.-A. (2022, June). La France au Sahel : les raisons d'une défaite. *Études*(6), 19-28. doi:10.3917/etu.4294.0019
- Pires, A. P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans J. Poupart, *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques* (pp. 113-169). Montréal: Gaëtan Morin.
- Pollichieni, L. (2021). A case of violent corruption: JNIM's insurgency in Mali (2017–2019). *Small Wars & Insurgencies*, 32(7), 1092-1116.
- Poupart, J. (1997). L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Dans J. Poupart, *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques* (pp. 173-209). Montréal: Gaëtan Morin.
- Quidelleur, T. (2022). Courtiser l'État et traquer les djihadistes : mobilisation, dissidence et politique des chasseurs-miliciens dogons au Mali. *Critique internationale*, 94(1), 53-75. doi:10.3917/crui.094.0056
- Quidelleur, T. (2022). Les dividendes de « la guerre contre le terrorisme » : milicianisation, États et interventions internationales au Mali et au Burkina Faso. *Cultures & Conflits*, 125(1), 115-138. doi:10.4000/conflits.23678
- Ricci, T. (2021). Crise sécuritaire sahélienne : dynamiques régionales. *Revue Défense Nationale*, 837(2), 115-122. doi:10.3917/rdna.837.0115
- Saillant, F. (1988). *Cancer et culture*. Montréal: Saint-Martin.
- Spet, S. (2015). L'Opération Serval: Une analyse de la stratégie française contre les djihadistes du Mali. *ASPJ Afrique & Francophonie*, 73-86.
- Thiriot, C. (2002). Rôle de la société civile dans la transition et la consolidation démocratique en Afrique : éléments de réflexion à partir du cas du Mali. *Revue internationale de politique comparée*, 9(2), 277-295. doi:10.3917/ripc.092.0277

Tholé, M.-G. (2013). Chapitre II. La problématique du genre à l'école. Dans M.-G. Tholé, *Les filles à l'école au Mali. Langage, représentations et interactions* (pp. 51-68). Paris: L'Harmattan.

Tobie, A., & Sangaré, B. (2019). *Impacts des groupes armés sur les populations au nord et au centre du Mali*. Stockholm: SIPRI. Récupéré sur <https://www.sipri.org/publications/2019/other-publications/impacts-des-groupes-armes-sur-les-populations-au-nord-et-au-centre-du-mali>

Tull, D. (2021). Contester la France : rumeurs, intervention et politique de vérité au Mali. *Critique internationale*, 90(1), 151-171. doi:10.3917/cii.090.0154

Turcotte, D. (2000). Le processus de la recherche sociale. Dans M. Robert, F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques, D. Turcotte, & G. Morin (Éd.), *Méthodes de recherche en intervention sociale* (pp. 39-68). Montréal: Gaëtan Morin.

Weiss, C. (2019, March). Islamic State claims several ISGS attacks across the Sahel. *FDDs Long War Journal*.

Zevounou, L. (2022). Mali, les sanctions de la CEDEAO sont illégales. (CODESRIA, Éd.) *Bulletin du CODESRIA*, 1, 19-38.

7. CATALOGUE DE CRITÈRES POUR LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES DE SOUTIEN À LA PAIX (IPSO)

Le Mali fait face aujourd'hui à une crise profonde touchant tous les segments de la société. C'est la raison pour laquelle elle est qualifiée de multidimensionnelle par certains analystes et observateurs. La résolution de cette crise a nécessité la mobilisation et la synergie d'acteurs et d'actions divers. Mais l'action la plus visible au Mali est celle relative à la défense du territoire et de la souveraineté de l'État ainsi que la protection des personnes et de leurs biens. Dans ce sens, les opérations internationales sont déployées avec différents mandats et des résultats mitigés.

Dans le sens des termes de référence de l'étude portant sur ces opérations, celles-ci sont définies comme suit : « Les opérations internationales de soutien à la paix (IPSO en anglais) constituent l'un des plus puissants outils internationaux disponibles pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Elles interviennent dans certains pays africains avec des mandats différents et des tailles de contingents, avec des composantes militaires et civiles. En outre, le terme IPSO englobe également les programmes de formation et d'équipement militaires pour les armées nationales. »

À cet égard, les forces répondant à cette définition sont principalement, dans le contexte malien actuel après le retrait de Barkhane et de Takuba, la MINUSMA, l'EUTM et EUCAP Sahel Mali. Mais la mission faisant l'objet de plusieurs réponses est la MINUSMA.

| Modalités | Perceptions (tirées de l'étude) | Mandat |
|---|--|---|
| <p>Type de mission requis pour quelle situation de bel-ligérance</p> | <p style="text-align: center;">Mandat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Page 13 : « C'est la MINUSMA que nous connaissons comme mission de la paix. » (un représentant de la presse interrogé à Bamako). ▪ Page 13 : « Les résultats de l'étude montrent que les IPSO les plus connues sont la force française Barkhane, la MINUSMA, l'EUTM, EU-CAP-Sahel-Mali et la force Takuba. Ils montrent aussi que la force française Barkhane et la MINUSMA sont plus connues que les autres. » ▪ Page 13 : « Quant aux autres missions comme EUCAP-Sahel-Mali et l'EUTM, c'est pour appuyer le Mali dans le cadre de la formation militaire » (un représentant des élus interrogé à Bamako) ▪ Page 16 « La MINUSMA, elle ne doit pas rester comme une force qui est là, une force qui ne participe pas au combat, non. Elle doit participer au combat, au combat » (un représentant de l'Etat interrogé à Bamako) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ La typologie des missions doit répondre à une demande du pays ; ▪ La typologie des missions doit être beaucoup plus adaptées aux besoins des maliens ; ▪ La typologie des missions doit tenir compte des réalités socio-anthropologiques du pays ; ▪ La typologie des missions doit être connue et comprise par les populations ; ▪ La typologie des missions doit être adaptée aux réalités et aux objectifs sécuritaires. |
| <p>Mandats adéquats et réalisistes</p> | <p>Page 15 : « Les mandats des IPSO sont perçus différemment par les participants. Pour les uns, les perceptions sont positives. Pour les autres, elles sont plutôt négatives. Les perceptions positives sont soutenues par les efforts matériels, financiers et humains consenties ainsi que les pertes subies par les IPSO dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité ; en particulier la sécurisation du territoire, des personnes et leurs biens »</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les mandats doivent répondre à une demande du pays ; ▪ Les mandats doivent être beaucoup plus adaptés aux besoins des Maliens ; ▪ Les mandats doivent tenir compte des réalités socio-anthropologiques du pays ; ▪ Les mandats doivent être connus et compris par les populations ; ▪ Les mandats doivent être adaptés aux réalités et aux objectifs sécuritaires. |

| Modalités | Perceptions (tirées de l'étude) | Mandat |
|---|--|---|
| <p>Mandats sensibles au genre ?</p> | <p>Page 15 : « Elles (les perceptions positives) sont également soutenues par la protection des catégories vulnérables telles que les femmes, les personnes handicapées et les groupes marginalisés ».</p> <p>Page 15 : « <i>La MINUSMA l'a fait en créant une division, une unité chargée des questions politiques qui travaille avec la société civile malienne. Il y a une dimension spécifique du genre qui travaille avec les organisations féminines et les jeunes</i> » (une représentante de la société civile interrogée à Bamako)</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les mandats doivent prendre en compte le genre dans la composition des missions et dans leur mise en œuvre dans les zones d'intervention ; ▪ Les mandats doivent prendre en compte la protection des civils ; ▪ Les mandats doivent prendre en compte la protection des femmes et des enfants du pays hôte ; ▪ Les mandats doivent prendre en compte la protection du patrimoine culturel dans les zones d'intervention des missions. |
| <p>Prise en compte des groupes marginalisés dans les mandats de la mission</p> | <p>Page 16 : « Les perceptions négatives sont soutenues par l'incompréhension des rapports entre les IPSO et certains groupes armés (séparatistes et terroristes), le caractère inoffensif des mandats notamment ceux de la MINUSMA, le manque de résultats concrets perceptibles dans le domaine de la paix et de la sécurité, la non prise en compte de la criminalité organisée, l'inadéquation entre le nombre d'IPSO présents et les résultats insuffisants enregistrés dans le domaine de la paix et de la sécurité, la non prise en compte de certaines couches vulnérables et l'ingérence de certains IPSO qui profitent selon les participants, de la situation pour imposer leurs volontés aux maliens et à leur État »</p> <p>Page 16 : « <i>Ils n'ont pas tenu compte de la situation de vulnérabilité des femmes pour pouvoir agir en conséquence</i> » (une représentante de la société civile interrogée à Bamako).</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les mandats doivent prendre en compte la protection des réfugiés en provenance du Burkina Faso et du Niger ; ▪ Les mandats doivent prendre en compte la protection des personnes déplacées internes (PDI) ; ▪ Les mandats doivent prendre en compte la protection des minorités ; ▪ Les mandats doivent intégrer la question de l'esclavage par ascendance ; ▪ Les mandats doivent prendre en compte la protection des personnes en situation de handicap ; ▪ Les mandats doivent prendre en compte la protection des personnes victimes de guerre et de conflits. |

| Modalités | Perceptions (tirées de l'étude) | Mandat |
|---|--|--|
| <p>Quel rôle, le cas échéant, l'IPSO joue-t-elle dans le soutien à la transition politique ?</p> | <p>1. Page 20 : « Pour les participants, les IPSO soutiennent la transition à travers la préparation de la conduite des élections au Mali. Pour eux, ce soutien est de nature financière, sécuritaire et logistique et vise la viabilité, la crédibilité et la transparence des prochaines élections pour les Maliens et la communauté internationale. La MINUSMA a été souvent citée à ce sujet pour ses actions en faveur du processus électoral. Les missions européennes (EUTM et EUCAP-Sahel Mali), dont les mandats sont compris essentiellement à travers le renforcement des capacités des FDS maliennes, ont été aussi citées comme soutenant le processus transitionnel avec la surveillance et le contrôle des frontières, ce qui permettrait donc, à l'instar de la MINUSMA, de sécuriser le territoire et créer des conditions favorables à la tenue des élections. »</p> | <p>Rôles des missions dans les transitions politiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les missions soutiennent le pays hôte sur le plan financier, sécuritaire (sécurisation du processus électoral) et logistique dans le but de garantir la viabilité, la crédibilité et la transparence des élections ; ▪ Les missions accompagnent le pays hôte dans la surveillance et le contrôle des frontières dans le but de sécuriser le territoire ; ▪ Les missions créent les conditions favorables à la tenue des élections ; ▪ Les missions aident le pays hôte à soutenir ses organes de gestion des élections et d'élaboration des textes législatifs ; ▪ Les missions aident le pays hôte à faire le plaidoyer pour mobiliser les ressources financières nécessaires à l'organisation des élections libres et transparentes sur toute l'étendue du territoire du pays hôte ; ▪ Les missions accompagnent le pays hôte à trouver le consensus autour du processus électoral. |

| Modalités | Perceptions (tirées de l'étude) | Mandat |
|---|--|--|
| <p>Quel rôle, le cas échéant, l'IPSO joue-t-elle dans le soutien à la transition politique ?</p> | <p>2. Page 20 : « Les missions européennes (EUTM et EUCAP-Sahel Mali), dont les mandats sont compris essentiellement à travers le renforcement des capacités des FDS maliennes. »</p> <p>3. Page 20 : « Pour les participants, les IPSO soutiennent la transition à travers la préparation de la conduite des élections au Mali. Pour eux, ce soutien est de nature financière, sécuritaire et logistique et vise la viabilité, la crédibilité et la transparence des prochaines élections pour les Maliens et la communauté internationale. La MINUSMA a été souvent citée à ce sujet pour ses actions en faveur du processus électoral. Les missions européennes (EUTM et EUCAP-Sahel Mali), les mandats sont compris essentiellement à travers le renforcement des capacités des FDS maliennes, ont été aussi citées comme soutenant le processus transitionnel avec la surveillance et le contrôle des frontières, ce qui permettrait donc, à l'instar de la MINUSMA, de sécuriser le territoire et créer des conditions favorables à la tenue des élections »</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les missions contribuent à la formation des FDS ; ▪ Les missions sollicitent des instructeurs répondant aux besoins de formation des FDS ; ▪ Les missions s'assurent de l'accessibilité et l'intelligibilité linguistique des formations données aux FDS ; ▪ Les missions développent un catalogue de formation selon les exigences du pays hôte ; ▪ Les missions adaptent les formateurs aux dotations, équipements et infrastructures disponibles dans le pays hôte ; ▪ Les missions prennent en compte les réalités socioculturelles du pays hôte dans la conception et la mise en œuvre des programmes de formation destinés au FDS. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les missions accompagnent l'élaboration d'un programme de la transition ; ▪ Les missions soutiennent les organes de gestion de la transition et des politiques de réformes et de refondation. |

| Modalités | Perceptions (tirées de l'étude) | Mandat |
|--|---|--|
| <p>Quel rôle, le cas échéant, l'IPSO devrait-il jouer dans le soutien à la transition politique ?</p> | <p>Page 25 : « Ils devraient faire un soutien à la transition politique et aider le Mali à faire face à l'embargo que le pays a connu. Sur le plan international, essayer de faire la médiation et plaider pour le Mali afin d'emmener les Nations Unies à comprendre réellement les défis auxquels les populations maliennes sont confrontées. Surtout par rapport à cette question de coup d'État, parce qu'on pense que les militaires ont joué leur rôle en intercedant entre le président de l'époque et les populations qui étaient déchainées contre la présidence de feu IBK » (une représentante de la société civile interrogée à Bamako).</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les missions soutiennent la Transition dans la médiation auprès de la communauté internationale ; ▪ Les missions aident les pays à éviter les sanctions et à mitiger leur impact négatif sur les populations. |
| <p>Quelle est la qualité de la relation entre l'IPSO et l'État ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Page 23 : « Les participants trouvent que les relations entre le Mali et les IPSO ne sont pas toujours bonnes et caractérisées le plus souvent par des conflits. Plusieurs explications ont été données à ce problème. La première est relative aux mésententes et aux désaccords concernant les missions, les mandats et les rôles des IPSO qui sont parfois perçus comme des atteintes à la souveraineté du pays » ; ▪ Page 24 : « Une autre explication de la mauvaise relation entre le Mali et les IPSO, selon les participants, est ce qu'ils qualifient d'ingérence dans les affaires intérieures d'un État ou d'imposition d'agenda et d'orientations stratégiques à un État souverain. Ces pratiques, de leur point de vue, contrastent avec les mentalités dominantes actuelles dans la gestion du pays, les besoins exprimés en matière d'indépendance, d'autonomie et d'autodétermination et les réalités locales. » | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les missions prennent des dispositions pour éviter les mésententes et les désaccords concernant leurs missions, leur mandat et leur rôle dans le pays hôte ; ▪ Les missions respectent les choix stratégiques du pays hôte. |

| Modalités | Perceptions (tirées de l'étude) | Mandat |
|---|---|---|
| <p>Quels sont les facteurs de succès et d'échec des IPSO ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Page 15 : « Les IPSO qui enregistrent des résultats positifs ou satisfaisants dans le domaine de la paix, de la stabilité et de la protection des civils et de leurs biens sont de ce fait considérés comme des acteurs qui réussissent leur action et ceux qui enregistrent des résultats négatifs comme des acteurs qui échouent dans la conduite de leur action. » ▪ Page 17 : « Il faut que ces missions-là prennent en compte vraiment les préoccupations de la population au niveau national pour améliorer ces missions » (un représentant du secteur privé interrogé à Mopti). | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les missions veillent à l'atteinte des résultats conformément à leurs mandats ; ▪ Les missions veillent à l'atteinte des résultats conformément aux besoins et aux attentes des populations (paix, sécurité, développement) ; ▪ Les missions communiquent davantage sur leurs mandats, leurs missions et leurs activités ; ▪ Les missions veillent à l'adhésion des populations à leur action ; ▪ Les missions veillent à l'équité entre les parties en conflit (neutralité et impartialité) signataires de l'Accord pour la Paix (APR) ou dans le processus de négociation ; <p>Les missions évitent toute relation avec les groupes terroristes et criminels.</p> |
| <p>Quelle est la qualité de la relation entre l'IPSO et les parties non étatiques au conflit ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Page 21 : « Les questions en lien avec cette thématique n'ont pas été aisées à administrer en raison des réticences et des confusions qui encadrent le concept de "parties non étatiques au conflit". Pour les uns, par opposition, ce concept sous-entend l'existence de parties étatiques aux conflits. Ce qui, pour eux, n'est pas acceptable quand on parle d'un État qui cherche à instaurer la paix et la sécurité sur son territoire en luttant contre des réseaux criminels, terroristes et insurrectionnels. Pour d'autres, le concept fait référence aux groupes séparatistes qui ont signé l'Accord pour la Paix et la Réconciliation de 2015, aux milices d'autodéfense et aux groupes terroristes et extrémistes (affiliés à al-Qaïda et l'État Islamique). » ▪ Page 21 : « Parlant des relations entre les IPOS et les parties non étatiques aux conflits, les participants ont indiqué que les IPSO jouent un rôle important d'interposition entre l'État et ces parties en dénonçant quelques frustrations à l'égard de ce qu'ils qualifient de traitement différencié entre les différentes communautés de la part de la MINUSMA. Plusieurs participants estiment aussi que la force française Barkhane apportait un soutien financier et matériel aux groupes terroristes. » | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les missions assurent l'interposition entre l'État et les groupes armés (insurrectionnels et d'autodéfense) ; ▪ Les missions assurent l'interposition entre les différentes parties au conflit (insurrectionnelles et d'autodéfense). |

| Modalités | Perceptions (tirées de l'étude) | Mandat |
|---|--|---|
| Objectifs, réalisations et sortie (fin de mandat) d'IPSO | | |
| Critères de réussite d'une IPSO (selon le type de mission et/ou ses objectifs) | <p>Voir : <i>Quels sont les facteurs de succès et d'échec des IPSO ?</i></p> | |
| Conditions d'une sortie de l'IPSO (à quoi ressemble une stratégie de sortie) | <p>1. Page 16 : « Les IPSO qui enregistrent des résultats positifs ou satisfaisants dans le domaine de la paix, de la stabilité et de la protection des civils et de leurs biens sont de ce fait considérés comme des acteurs qui réussissent leur action et ceux qui enregistrent des résultats négatifs comme des acteurs qui échouent dans la conduite de leur action. »</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les missions font preuve d'un manque de résultats en matière de sécurisation des personnes, des biens et du territoire. |
| | <p>2. Page 17 : « Le deuxième élément qui est apparu est la montée en puissance des Forces Armées Maliennes (FAMA) accompagnée du retour progressif de l'administration dans certaines localités. Avec cet élément, de l'avis des participants, les IPSO perdent leur raison d'être dans ces localités et devraient à ce titre les quitter et accompagner la montée en puissance des FAMA et le retour de l'administration dans d'autres localités où cette puissance et ce retour ne sont pas encore effectifs. »</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les forces armées maliennes enregistrent des succès militaires contre les groupes terroristes ; ▪ Intégralité des opérations militaires des forces armées maliennes conduites seules et sans aucune assistance des IPSO. |
| | <p>3. Le deuxième élément qui est apparu est la montée en puissance des Forces Armées Maliennes (FAMA) accompagnée du retour progressif de l'administration dans certaines localités. Avec cet élément, de l'avis des participants, les IPSO perdent leur raison d'être dans ces localités et devraient à ce titre les quitter et accompagner la montée en puissance des FAMA et le retour de l'administration dans d'autres localités où cette puissance et ce retour ne sont pas encore effectifs.</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Déploiement d'administrateurs et de fonctionnaires dans des zones reconquises par les forces armées maliennes |

| Modalités | Perceptions (tirées de l'étude) | Mandat |
|---|--|--|
| | <p>4. Page 18 : « Il faut que l'on voie l'aspiration de la population, ce à quoi la population aspire et c'est sur ça que le pouvoir public doit travailler. C'est aussi sur ça que les missions qui viennent pour aider doivent travailler » (un représentant des élus interrogé à Bamako). »</p> | <ul style="list-style-type: none"> Les missions ne prennent pas suffisamment en compte les perceptions des Maliens. |
| | <p>5. Page 18 : « Un autre élément qui est apparu est l'opinion publique nationale. À ce niveau, les participants ont indiqué que les IPSO doivent prendre en compte la volonté des maliens, laquelle volonté est perceptible à travers leur popularité qui décrit l'adhésion des populations à leur action. Ils ont rappelé que le dialogue avec les populations et la prise en compte des aspirations du peuple sont capitales. »</p> | <ul style="list-style-type: none"> Les missions ne parviennent pas à susciter l'adhésion d'une part importante de la population malienne. |
| | <p>6. Page 18 : « Ils ont aussi précisé que le respect des choix stratégiques du Gouvernement malien est important. Selon eux, le Gouvernement peut, à lui seul, décider du retrait d'un IPSO, d'où la nécessité de leur point de vue de se concerter en permanence avec l'État malien. »</p> | <ul style="list-style-type: none"> Les relations entre les missions et le pays hôte sont dégradées |
| <p>Scénarii de la situation politique et sécuritaire sans le déploiement d'un IPSO</p> | <ul style="list-style-type: none"> Page 19 : « Interrogés sur les scénarios politiques et sécuritaires sans la présence des IPSO dans le pays, les participants ont reconnu que l'action des IPSO a empêché la menace terroriste de prendre de l'ampleur et de se répandre dans tout le pays. Ils ont rappelé à ce titre que les maliens doivent faire preuve de plus de reconnaissance à l'égard des IPSO qui ont mis un terme à l'avancée des groupes terroristes en 2013 et enregistré des pertes en vie humaine pour la paix et la sécurité au Mali. Une mention spéciale a été faite à ce niveau au Lieutenant Damien Boiteux, le premier soldat de la force Serval et tous les étrangers ayant trouvé la mort au Mali. » Page 20 : « Il faut changer une stratégie imaginée il y a dix (10) ans déjà » (un représentant du secteur privé interrogé à Tombouctou). Page 20 : « Nous pensons qu'il est question de revoir les mandats » (un représentant de l'Etat interrogé à Bamako). | <ul style="list-style-type: none"> Les missions évitent des départs précipités et non programmés ; Les missions ont la capacité de réarticuler et de réadapter leur mandat en fonction des préoccupations des populations du pays hôte ; |

| Modalités | Perceptions (tirées de l'étude) | Mandat |
|--|---|---|
| Rôles de la société civile | | |
| <p>Quelles sont les attentes et les perceptions de la population civile concernant les mandats de l'IPSO et sa mise en œuvre ?</p> | <p>Appréciation divergente des mandats</p> <p>1. Page 27 : « De l'avis de certains participants, la société civile semble être exclue du processus de décision et mal informée sur le contenu des accords et des partenariats impliquant les IPSO »</p> <p>2. Page 27 : « Pour ces participants, les besoins de la société civile ne sont pas toujours pris en compte dans ces accords et partenariats alors qu'elle reste très proche des communautés et du terrain. »</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un nombre important de Maliens sont très peu ou mal informés sur le contenu des accords et des partenariats impliquant les IPSO ▪ Les missions ne prennent pas toujours en compte les besoins de la société civile dans ces accords et partenariats |
| <p>Quels rôles la société civile devrait-elle jouer dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'IPSO ?</p> | <p>Page 27 : « <i>La première des choses est que la société civile n'est pas consultée dans tout le processus. Parce que dans les accords signés entre les étrangers et le gouvernement, la société civile n'est pas à l'étape de la prise de décision. Donc, elle est marginalisée. Deuxième chose, dans la mise en œuvre aussi, il y a problème. Donc, il y a deux aspects. Donc, dans les prises de décision et dans la mise en œuvre, la société civile n'est pas là. La société civile ne connaît pas tous les contours des partenariats et des accords. Donc, la société civile est là. Elle dénonce et sa voix n'est pas entendue</i> » (une représentante de la société civile interrogée à Bamako) »</p> <p>Page 27-28 : « Les attentes mentionnées dans l'étude incluent l'implication de la société civile dans la conception et la mise en œuvre des mandats des IPSO »</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ La société civile est activement incluse dans la conception et la mise en œuvre d'accord entre les missions et le gouvernement. ▪ Les missions impliquent de manière plus active et effective la société civile dans la conception et la mise en œuvre des mandats des missions. |

| Modalités | Perceptions (tirées de l'étude) | Mandat |
|---|---|--|
| <p>Quelles sont les attentes de la société civile ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Page 27-28 : « Les attentes mentionnées dans l'étude incluent [...] l'atteinte des résultats relatifs à la paix et la sécurité » ▪ Page 27-28 : « Les attentes mentionnées dans l'étude incluent [...] la modification du mandat de la MINUSMA en mandat plus robuste et un soutien matériel » 1. Page 27-28 : « Les attentes mentionnées dans l'étude incluent [...] un soutien matériel, financier et logistique plus important pour le gouvernement malien. » | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les missions parviennent à atteindre des résultats relatifs à la paix et à la sécurité perceptibles aux yeux de la population malienne. ▪ Le mandat de la MINUSMA est renforcé et revêt une dimension plus offensive. ▪ Les missions apportent un soutien matériel, logistique et financier plus important pour le gouvernement malien |
| <p>Quels rôles peuvent jouer les autorités religieuses et/ou traditionnelles : comment celles-ci influencent-elles les ISPO ?v</p> | <p>Le rôle généralement attendu des autorités religieuses/traditionnelles est celui de médiateur social car ils (leaders religieux) « sont très écoutés par leurs adeptes. »</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Page 28 : « Les leaders religieux sont très écoutés par leurs adeptes. Pour ces participants, à l'instar de l'État malien, les ISPO pourraient s'appuyer sur ces acteurs dans le cadre des médiations intercommunautaires. » 2. Page 28 : Les leaders religieux sont très écoutés par leurs adeptes. Pour ces participants, à l'instar de l'État malien, les ISPO pourraient s'appuyer sur ces acteurs [...] lors des campagnes de sensibilisation. » 3. Page 28 : « Les leaders religieux pourraient aussi jouer un rôle de conseil auprès des ISPO pour faciliter la mise en œuvre de leurs mandats notamment dans les zones connues pour leur attachement aux valeurs religieuses et traditionnelles. » | <p>Le rôle généralement attendu des autorités religieuses/traditionnelles est celui de médiateur social car ils (leaders religieux) « sont très écoutés par leurs adeptes. »</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les missions prennent en compte le rôle et l'autorité des leaders religieux dans le cadre des médiations de conflits intercommunautaires. ▪ Les missions prennent en compte le rôle et l'autorité des leaders religieux dans le cadre de campagnes de sensibilisation. ▪ Les missions prennent en compte les conseils des leaders religieux dans la mise en œuvre de leurs mandats dans les zones où leur rôle et leur autorité est important. |



**FRIEDRICH
EBERT 
STIFTUNG**

 Friedrich Ebert Stiftung (FES) sis à Magnambougou Faso-Kanu

 info@fes-mali.org

 +223 44 90 60 29 / 44 90 60 30

 mali.fes.de